

Feu, Vie, Accidents
ASSURANCES
Représentant des meilleures
compagnies anglaises et
canadiennes.
DEMANDEZ LES TAUX
JOS.-C. HEBERT, N. P.
Rue du Dépôt - Montmagny

LE PEUPLE

ORGANE DU DISTRICT DE MONTMAGNY

Feu, Vie, Accidents
ASSURANCES
Représentant des meilleures
compagnies anglaises et
canadiennes.
DEMANDEZ LES TAUX
JOS.-C. HEBERT, N. P.
Rue du Dépôt - Montmagny

VOL. XXXI — No. 41

Rédaction et Administration, B. P. 228, Montmagny, P. Q.

Beauceville-Est — VENDREDI, 8 JUILLET, 1932.

BIENFAITEURS DU COUVENT DE MONTMAGNY

(Suite et fin)

1914 — Pour récompenser les élèves, M. D.-O. Lespérance, M.P., fait venir un chèque de \$25.00. Il renouvelle cette offrande de 1916.
1915 — Grâce à la générosité de quelques amis dont les noms suivent, une guirlande électrique est placée autour de la statue de la Sainte Vierge, au-dessus du portique du couvent : M. le Dr Richard, Mmes F. L. Nadeau, C. Falardeau et les élèves de la 3ème année. Le travail d'installation a été fait gratuitement par M. Napoléon Fortier.

Cette statue de Marie Immaculée avait été gracieusement offerte par la Congrégation des Enfants de Marie de la paroisse qui contribua aussi de ses deniers, et cela pendant plusieurs années, au coût de l'électricité illuminant cette Madone.

Il est intéressant de lire cette note retrouvée dans les "Souvenirs d'une Ancienne Elève" : "Avril 1902. — Notre couvent vient de subir quelques préparations. Un dôme gracieux a remplacé le vieux clocher. La magnifique croix dorée qui le surmonte est un hommage de reconnaissance donné par les paroissiens à cet asile pieux où tant de jeunes filles ont été élevées et formées à la pratique du devoir."

1916 — NOCES D'OR de la Mère Saint-Urbain. — Pour célébrer dignement ce jubilé d'or, les dames de la paroisse offrent à la jubilaire une bourse de \$50.00, les élèves \$100.00, les Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame \$50.00, la mission de Saint-Roch \$10.00, M. le curé Marois, un ciboire en vermeil, les anciennes élèves une jolie natte, M. le curé de St-François un crucifix et deux chandeliers, Mmes Bélanger un amict brodé.

1918 — M. le Curé donne une machine à coudre.
1919 — M. Amable Bélanger lègue \$500.00.
1920 — A l'occasion du deuxième centenaire de la naissance de la vénérable Mère Bourgeois, Mme Roméo Lespérance offre \$65.00, produit d'une souscription d'un groupe d'anciennes élèves.

1923 — Mme R. Lespérance fournit la tire de la "Sainte-Catherine" aux élèves.
Une médaille d'or est offerte par M. le maire Coulombe. Depuis lors, tous les ans il renouvelle cette générosité.
1926 — Mgr A.-J. Paré, P.D., paye classe et pension d'une orpheline. Pendant plusieurs années subséquentes il renouvelle ces paiements.

1927 — M. Léon Rousseau, notaire, remet \$10.00, reconnaissance pour sympathies présentées à l'occasion du décès de son épouse. Des dons semblables avaient été faits à la mort de Mme Audet, M. Amable Bélanger, Mlle Elisa Côté, Vve Lespérance, Mme Narcisse Proulx.

Une riche frise d'autel par Mlle Imelda Bélanger.
Il nous fera plaisir d'exhiber bientôt un magnifique bas d'aube confectionné Mlle Lucette Gaudreau. Ces deux articles sont d'une valeur incalculable.

1928 — La succession de Mme Horace de Lottinville \$10.00.
1929 — M. Georges Bittner, avec remerciements pour sympathies, au décès de son épouse \$25.00.
1931 — Mme J.-C. Hébert, désireuse de faire bénéficier les religieuses et les élèves des auditions radiographiques, fournit un haut parleur dont le mécanisme fut joint au radio de Mme Louis Marchand. Cette dernière, aussi heureuse que Mme Hébert, laissa ainsi son radio à l'usage des religieuses pendant plusieurs mois. Mme Louis Dussault lègue \$50.00.

1932 nous réservait le don d'un radio de première valeur, lorsqu'une décision du chapitre général en suspendit son usage dans tous les couvents de la Congrégation.

Il convient de faire une mention toute particulière de ceux qui, depuis plusieurs années, fournissent de leurs deniers, pour que la distribution des prix au couvent soit une des fêtes les plus grandioses du cycle scolaire. L'on comprendra ainsi pourquoi les élèves, très nombreuses, sont si libéralement récompensées :

Leurs Excellences Mgr O. Plante, Mgr A.-J. Paré, P.D., et le Lieutenant-Gouverneur Carrol, MM. les abbés A. Dion, A. Laliberté, A. Papillon, N. Gariépy, vicaires, le R. Frère Patrice, Directeur du Collège de Montmagny, Revue Mère Provinciale, C. N.-D., Revue Soeur Sainte-Olympe, Supérieure de l'Hospice de Montmagny, M. Chs.-A. Paquet, M. P. M. le maire Adolphe Bernier et Mme Bernier, M. le Dr Philippe Richard, MM. les avocats Maurice Rousseau, Albert Gagné, Léo K. Laflamme, Thomas Tremblay et Henri Bernatchez, M. le notaire Joseph-C. Hébert et Mme Hébert, Mme J. N. R. Lespérance, MM. et Mmes Alex. Béchard, Geo.-E. Fournier, Edmond Bernatchez, Raoul Mathurin, Arthur Gaudreau, Adjudant Fortier, Donat Paquet, N. Proulx, Gustave Coulombe, Numa Beaumont, Mmes Antonio Labege, J. L. A. Normand, A. Caron, Albéric Marquis, A. Caron, Albert-J.-B. Normand, M. Aurélien Bernatchez, M. le Dr Darveau, M. le Commandeur E. Paradis, M. Cyrille Paradis, MM. Rioux et Pettigrew, les six derniers de Québec, M. Ludger Gravel de Montréal, Mlles Gilberte et Noella Nicole, Bernadette Bernier, Ange-Marie Robin et Irène Marchand.

Le personnel de l'Institut donne un long et pieux souvenir à tous ces généreux bienfaiteurs. De plus, leurs noms sont inscrits dans les archives pour perpétuelle mémoire.

Mgr Paré, à son anniversaire de même qu'aux séances de fin d'année, fait bénéficier le couvent d'une somme appréciable qui, convertie en "sucreries" ou en prix magnifiques, fait la joie des maîtresses et des élèves.

Depuis douze ans que Mgr Paré suit avec une bonté inlassable les destinées de l'Institut de Marguerite Bourgeois à Montmagny, ses attentions toutes paternelles le désignent comme le bienfaiteur constant de cette maison.

Après avoir souligné quelques-uns des services rendus par messieurs les curés desservants de la paroisse de Saint-Thomas depuis la fondation du couvent, il convient d'adresser un merci plein de gratitude à messieurs les vicaires qui les ont secondés avec zèle. Elles sont nombreuses aussi les ressources que ces derniers ont apportées : secours spirituels sous toutes les formes, instruction procurée aux fillettes pauvres, prix aux élèves méritantes, etc. etc.

Pour être complet, il faudrait produire presque toute la liste des jeunes abbés qui ont exercé le saint ministère ici. Honorons d'une mention spéciale messieurs les abbés A. Lamothe, donateur de précieux volumes offerts pour la bibliothèque des religieuses, I. Galarneau, chapelain et catéchiste durant plusieurs années, E. Montreuil, A. Journault, Aimé Grenier, A. Plante, E. Guillot, I. Laroche, P.-X. Lefebvre, Jos.-V. Boucher, ces deux derniers ont particulièrement montré beaucoup de charité envers le personnel du couvent pendant la longue maladie de M. le curé Marois, aussi leurs noms sont-ils inscrits au calendrier d'or de la reconnaissance, L. Chabot, L. Paquet, M. Brown, J. Castonguay, A. Bélanger, E. Laplante.

Messieurs les vicaires actuels, Ant. Laliberté, Nap. Gariépy et A. Papillon, marchant sur les traces de leurs devanciers, apportent au développement de l'oeuvre d'éducation et de formation morale des élèves de l'Institut le précieux concours de leur grande charité, de leur science et d'un dévouement qui n'a d'égal que leur esprit vraiment apostolique. Lorsque l'Hospice de Montmagny eut son chapelain régulier, ces bons messieurs, prévenant les désirs des soeurs, spontanément, avec l'assentiment de M. le curé, ont assumé la tâche de célébrer quotidiennement la sainte messe au couvent. Cette délicatesse que Mère de la Sainte-Famille, supérieure, se plait à signaler, a été très sensible aux Dames Religieuses.

M. l'abbé A. Dion se plait à collectionner des articles de choix, compilés avec un soin vraiment remarquable, pour les offrir en lecture aux religieuses et aux élèves. Quelques volumes scientifiques fort appréciés ont pris place dans la bibliothèque des religieuses.

La grande famille paroissiale toute entière s'est acquiescée des droits à la reconnaissance du couvent. En effet, ils sont nombreux

SAINT-ADALBERT

Le 25 juin, est décédé M. E. Ancil, à l'âge de 90 ans et 9 mois. Son service et sa sépulture eurent lieu le 28. Portait la croix M. E. Ancil et M. Arthur Ancil conduisaient le corbillard. Portait le corps : MM. Gérard Paul et Edouard Ancil, Gérard, Antonio et Hector Bélanger ses petits fils. Le défunt laisse dans le deuil : cinq fils, Adalbert et Johnny, des Etats Unis, Cleophas de St Hyacinthe, Elzéar et Arthur de cette paroisse, une fille, Mme Hector Bélanger née Alida ainsi que plusieurs petits enfants à qui nous offrons nos sincères sympathies.

Les 4 et 5 juillet ont eu lieu en cette église les pieux exercices des Quarante Heures. A cette occasion les paroissiens se sont fait un devoir de s'approcher des sacrements.

M. le vicaire de St Pamphile était de passage en notre paroisse à l'occasion des Quarante Heures.

M. Nap Pelletier vicaire à St Casimir était en visite au presbytère cette semaine chez son frère M. l'abbé Pelletier.

M. l'abbé Pantaléon Pelletier et sa soeur Mlle Emma Pelletier étaient de passage à Ste Anne de la Pocatière cette semaine pour assister à l'ordination de leur cousin M. l'abbé A. Pelletier.

Mme William Morin, de l'Islet est chez son père M. Louis Duval pour quelques temps.

Mme Adalbert Deschênes de Limoulo est en promenade chez son père M. A. Chouinard.

Mlle Joséphine Leclerc en service au collège de Lévis est venue passer les vacances chez son père M. Jos Leclerc.

Mlle M. Anne Pelletier de St Pascal passe quelque temps au presbytère.

M. et Mme Elzéar Ancil étaient en promenade à Ste Lucie dimanche chez des parents.

Mme Vve E. Ancil, de Québec, son fils Bastien et sa fille Yvonne étaient de passage à St Adalbert à l'occasion du service de M. Eudire Ancil.

M. Mme E. Ancil, Mlle Juliette Ancil MM. Ad. Pelletier et P. Gastonguay de St Pamphile étaient aussi dans notre paroisse à cette occasion.

Nos sympathies à M. Mme J. B. Castonguay qui ont eu la douleur de perdre leur jeune bébé.

CAP SAINT-IGNACE

Mme Onésime Blanchette et sa petite fille, de Montréal viennent passer quelque temps parmi nous.

Mme Cardin et ses jeunes filles de Danielson Conn sont venues visiter des parents.

M. Bernard Bernier de Danielson, est en promenade dans sa famille.

M. Mme W. Caron et leurs fils de Brunswick Me passent quelques semaines parmi nous.

M. Joseph Bernier de Danielson E. U. est en visite chez sa fille Mme Georges Bernier.

M. Joseph Fortin et ses enfants, de Montréal étaient de passage chez des parents ces jours derniers.

M. Albert Boulet et sa fillelette Gabrielle de Montréal, passent une quinzaine chez leur père M. E. Boulet.

M. Noé Guimond d'Albion E. U. est en promenade chez son frère M. Nap. Guimond.

M. Nazaire de Valleyfield, était en visite chez M. Mme Georges Marois, la semaine dernière.

M. Mme Joseph D. Bernier sont revenus de leur voyage de noces à Lul et Montréal.

Mlle Georgine Bernier, était de passage à St Jean Port Joli, ces jours derniers.

Mlle Clara Caron de l'Islet était de passage chez M. Jos E. Fortin, le 29 juin.

les bienfaiteurs et bienfaitrices qui, avec leur sympathie apportent aux religieuses, sous une forme ou une autre, les ressources de leur grand coeur comme de leur générosité. Signalons pour aujourd'hui M. le Député Chs.-A. Paquet et Mme Paquet, M. le notaire Hébert et Mme Hébert, Mmes Geo. E. Fournier, A. Caron, A. Lepine, Adjudant Fortier, Ant. Labege, Mlles A.-Marie Bélanger, I. et S. Bélanger, Bernadette Bernier, Georgette Fournier, Marguerite Hébert et Cécile Guay.

A tous merci.
Montmagny, juillet 1932.

BERTHIER

M. Mme Alex. Roy Mlles Gabriel, le Pépin, MM. Armand et Maurice Roy de Québec étaient dimanche chez MM. Albert et Léo Roy.

M. Jean Baptiste Cordeau, de Québec était le 3 juillet en promenade chez M. Edmond Gagné.

Mlle Géraldine Boulanger s'est rendue à St Valier cette semaine chez son père M. Numa Boulanger.

M. Mme Chs Bouchard, de St Pierre étaient dimanche en promenade chez Mme Vve John Gagné.

Mlle E. Blais, de Québec, est en promenade chez son père M. Eugène Blais.

Mme Vve J. B. Blondeau passe la semaine à Québec l'invitée de sa fille Mme E. Mignault.

Mlles Gratia et Dorothée Blais, de la Sarre Abitibi sont arrivées dans leur famille pour y passer les vacances.

Mlle Catherine Bossé nous a quittés dimanche pour aller passer les vacances à Montréal l'invitée de ses soeurs Mmes Lavoie et Blais.

M. Mme Donat Mercier et leurs enfants de Québec étaient dimanche chez M. John Mercier.

M. Mme Alph. Roberge et leurs enfants de Québec, étaient dimanche chez M. J. Alph. et E. Hoffman.

M. Mme Louis Lachance et leurs filles ainsi que M. Mme Antonio Lachance, de St François étaient en promenade chez des parents dimanche.

MM. Joseph Lachance, Philippe Blouin et Maurice Blais employés sur le G. G. S. Loos ont passé le dimanche dans leurs familles.

Mlles Elmire et Eveline Bossé inst au Lac St Jean sont arrivées dans leurs familles pour y passer les vacances.

M. Henri Lavallée de Lévis était chez sa mère Mme Vve J. Lavallée dimanche dernier.

M. Mme J. Jacques et leurs enfants de Québec étaient le 3 du courant chez M. Pierre Blodau.

M. Mme Evariste Bilodeau et Mlle Déla Bernard de Québec étaient dimanche en promenade chez des parents.

La famille de M. Alexandre Blais, de Lévis est arrivée parmi nous pour la saison d'été.

SAINT-PIERRE

Mercredi le 29 juin, à 8 heures M. le curé à béni les mariages de MM. G. Bouffard et E. Laflamme, tous deux de Berthier avec Mlles Alida Garant et O. Bouffard, toutes deux de St Pierre.

Après la cérémonie un succulent déjeuner fut servi à la résidence de M. T. Garant et la soirée se passa agréablement chez M. A. Bouffard. Nos meilleurs vœux de bonheur.

M. et Mme Charles Caron, née Rose Alma Blais, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée le 4 juillet. Parrain et marraine : M. Mme Edmond N. Blais, grands parents de l'enfant. Nos félicitations.

Le Rev. Frère Pierre Gérard, de la Communauté des Frères Maristes de Chicoutimi était en promenade chez son père M. W. Kirouac après 5 ans d'absence.

M. Mme Raymond Lasanté et leur fillelette de Oskalanéo sont en promenade chez M. Mme X. Blais.

M. Cs et Mlle Irène Coulombe, de Berthier étaient les hôtes de M. et Mme Léo Coulombe lundi dernier.

Si on soulève un peuple avec des opinions, on ne le gouverne que par son caractère.

SAINT-PAUL DU BUTON

La mort de sa faulx meurtrière est encore venue dans notre paroisse trancher le fil d'une existence bien précieuse en enlevant une épouse, une mère de famille, jeune encore après quatre mois de souffrance. Nous voulons parler de Mme Xavier Langlois née Léda Fournier décédée le 28 juin à l'âge de 45 et 8 mois. Elle laisse dans un deuil profond son époux et 13 enfants ses frères MM. Nap. et Ph. Fournier ses soeurs Mme Joseph Bernatchez née Alice, Mme Victor Drolet, née Florida, de Québec, Mme Vve Z. Langlois née Mary, Mlles Azil da et Estelle Fournier, Mme Lauréat Vallière née Eugénie et trois petits enfants Jacques, Louise et Marcelle Boulet.

Ses funérailles ont eu lieu jeudi le 30 juin au milieu d'une assistance nombreuse de parents et amis. Les porteurs étaient son gendre M. Laurent Boulet, MM. Emile, Candide et Lucien Boulet. Son beau frère M. Ls Langlois. Portait la croix et M. E. Bélanger conduisait le corbillard.

Conduisaient le deuil son époux M. X. Langlois ses fils MM. Adjudant, Emile et Odilon Langlois ses filles Mme Laurent Boulet et Mlles Jeanne Ida, Juliette et Alexandrine Langlois sa belle soeur Mme Louis Langlois, sa soeur Mme J. Bernatchez son beau frère M. Jos Bernatchez et une foule d'autres. Que la famille en deuil veuille bien accepter l'expression de nos plus sincères sympathies.

Mlle Rosalie Gagnon, Mme Albert Côté et sa jeune fille Jeanne d'Arc sont parties la semaine dernière pour une promenade de trois semaines à Pawtucket R. I. et autres villes américaines.

Mlle Gracia Caron est en ce moment à Fall River Mass l'invitée de sa soeur Mme Goyette.

M. l'abbé G. Pelletier est en visite au presbytère depuis quelques jours.

M. Lorenzo Côté après avoir passé quelques semaines chez son oncle M. Charles Côté est retourné dans sa famille à Montréal.

M. Blanche Côté est en promenade à Montréal chez des parents.

Mlle Rose Prévost de Montréal est chez son père M. A. Prévost.

Mme Frs Blouin, Mlles Juliette et Cécile Fontaine Mlles Aline Richard et Gracia Boucher sont venues passer les vacances dans leurs familles.

M. Richard Beaudoin finissant du collège de Ste Anne de la Pocatière, était ces jours derniers en visite chez son oncle M. Joseph Roy.

Mlle Joséphine Blais, de Pawtucket R. I. est chez son beau frère M. Frs Proulx pour quelque temps.

M. Mme Ls Langlois d'Armagh sont venus assister aux funérailles de leur belle soeur Mme Xavier Langlois.

Mlle Aline Ratté est retournée à Drummondville après avoir passé quelques jours de vacances chez son père M. A. Ratté.

M. David Breton et son fils Ulric ainsi que sa jeune fille de St Grégoire de Montmorency étaient en visite chez Mme Emile Gourgue ces jours derniers.

Mlle Jeanne Gosselin, de Québec est en visite chez M. G. Gosselin.

M. Mme A. Gaudreau et leurs enfants de St Pascal, étaient dimanche dernier chez leur père M. Ernest Gaudreau.

Mme Edmond Campeau avec ses enfants de Montréal, est en visite chez son père M. Jos Proulx.

BUREAU CHOQUETTE

MM. et Mmes Adélard Therrien et Lucien Picard de Québec ont passé le dimanche chez M. Adolphe Caron.

M. et Mme H. Caron et Mlle Simonne et M. Roch Caron, ont passé le dimanche 26 juin à Beauré chez M. Mme J. V. Fournier.

Mme Eugène De Ladurantaye passe une quinzaine à Montréal chez sa fille, Mme Omer Caron et une huitaine à Trois-Rivières, l'invitée de son fils, M. Alphonse Deladurantaye.

M. Mme Ad. Morin et leur famille de St Grégoire de Montmorency, ont visité chez M. Hector Caron et autres parents il y a quelques jours.

Mlles Gaumond de Montréal, étaient en visite chez leur oncle MM. N. et Math. DeLadurantaye.

M. Albias DeLadurantaye, de Québec, a passé le dimanche dans sa famille.

M. Mme Roch DeLadurantaye et leur famille de St Pierre étaient dimanche chez leur mère Mme J. DeLadurantaye.

M. Mme Wilbrid DeLadurantaye et leurs enfants Maurice et Thérèse de Montréal et M. Mme Leinvald et leurs enfants d'Ottawa ont passé le dimanche chez M. Phydime Deladurantaye.

M. Roland Caron apprenti-pilote est chez son père M. Ph. Caron.

M. Mme Edmond Gagné de Berlin N. H. passent quelque temps chez M. Jos Gagné.

Le liniment Egyptien de Douglas fait le meilleur vésicatoire connu. Insurpassable pour les animaux. Il laisse une racine des poils dans une condition naturelle et pleine de santé. Les poils repoussent vite et il ne reste aucune cicatrice.

M. Octave Fiset et ses fils de Québec étaient dimanche chez M. Albert Fiset.

SAINT-AUBERT

Le 4 juillet a été chanté le service anniversaire de feu Mme Damase Fournier.

M. le curé Chénard était à Ste Hélène dans sa famille au commencement de la semaine.

M. le curé ainsi que M. l'abbé Boucher étaient à Ste Anne de la Pocatière, la semaine dernière, à l'occasion des ordinations du collège.

M. l'abbé Noel Blanchet, de St Pamphile était dernièrement l'invité de son confrère M. l'abbé R. Boucher.

Mme A. Chouinard de Lauzon, Mlle Caroline Godreau, de Concord E. U. ainsi que M. Mme L. G. Bélanger de Québec étaient en visite chez M. Jos Bélanger dimanche dernier.

M. Mme Hervé Robichaud, de Granby, sont les invités de M. Mme A. Robichaud.

Mme L. A. Marier, de St Roch des Aulnaies M. Mme C. Boucher, de la Rivière du Loup étaient chez M. Em. Boucher ces jours derniers.

Mlle Maria Caron de Québec, a passé quelques jours de vacances chez son père M. Georges Caron.

Mme Jos Chouinard, de Lévis est chez sa fille Mme Maurice Lavallée.

M. Saluste Desrosiers des Etats-Unis passe quelque temps chez son frère M. O. Desrosiers.

Mlle Gertrude St Pierre après avoir passé quelques mois à Québec, est de retour dans sa famille.

Mme Morneau de St Pamphile a passé quelques semaines chez son père M. Onés. Dubé.

Mlle Caron et M. S. St Pierre, du Cap St Ignace étaient chez M. Erasme St Pierre dimanche dernier.

MM. Antoine et Elphège Morneau étaient chez leur père M. Edmond Morneau.

M. Mme A. Cloutier étaient à Ste Hélène dimanche dernier.

Mlles Soucy, après avoir passé l'année pens. au Couvent sont retournées dans leur famille à Nashua E. U.

Mme Gosselin est allée passer la semaine dans sa famille à St Henri.

Mme D. Dubé et son fils Gérard sont à la Riv Ouelle pour quelque temps.

Mlle Carmen Cloutier, du Couvent de St Pascal est arrivée pour passer ses vacances chez son père M. Alphonse Cloutier.

M. S. Daigle était à Québec par affaires, la semaine dernière.

BUREAU CHOQUETTE

M. et Mme Adolphe Pelletier de St-David de Lévis, sont venus visiter des parents récemment.

Mme A. Chouinard et son fils, Alfred, sont allés la semaine dernière visiter des parents à St Jean Port-Joli.

M. Mme Marius Ouellet, de Tourville étaient les hôtes de M. et Mme H. Chouinard le 2 du courant.

M. l'abbé G. Jacques vicaire, est allé à St Adalbert prêter son concours pour les Quarante-Heures.

M. Mmt Albert Pelchat, ainsi que Mme Ad. Breton étaient en visite chez des parents à la rivière Bleue ces jours derniers.

M. Ad. Chouinard est allé à Québec le 5 du courant par affaires.

Mme E. Ancil et Mlle Yvonne Ancil de Québec étaient chez Mme Odilon Chouinard le 28 juin à l'occasion des funérailles de M. Hubert Ancil décédé à St Adalbert.

M. Mme Servile T. Pelletier et leur famille de Ste Perpétue étaient en visite chez des parents le 3 du courant.

M. Mme Nap. Chamard de St Jean Port Joli visitaient leurs parents le 4 juillet.

Le 28 juin fut baptisée Marie Laurencia fille de M. Mme Alfred Bélanger. Parrain et marraine : M. et Mme J. B. Pelletier.

Le 30 juin, Jos Pierre, Yvon, Germain, fils de M. Mme Frs David Pelletier. Parrain et marraine : M. Mme Pierre Mercier oncle et tante.

Mme Erasme Jean portait l'enfant sur les fonds baptismaux.

"COIN DES COLLÉGIENS"

IN MEMORIAM

Sur la tombe à peine fermée du chef Gauthier, soudainement fauché, victime de son devoir, comme est consolante au coeur de ceux qui lui survivent, parents et amis, cette pensée de la récompense infinie qu'il est allé recevoir là-haut.

Il est parti soudainement. En cette nuit du 16 juin, Montréal reposait tranquille, soudain un nuage de fumée aère et noire s'éleva au-dessus de la ville et un appel sinistre et pressant fut lancé aux quatre coins de la métropole, appelant les pompiers au périlleux devoir. C'est dans cette triste nuit que fut ravi à l'amour d'une épouse et d'un fils, cet époux et ce père aimant et à ces hommes, ce chef vénéré et aimé et à tous ceux qui l'ont connu cet apôtre de l'exemple et du devoir.

Apôtre de l'exemple, le chef Gauthier le fut pour tous ses hommes, par sa fidélité constante à la messe et à la communion quotidienne; par ses nombreux pèlerinages à l'Oratoire St-Joseph où, depuis qu'il en était le directeur, il conduisait les brigadiers de Montréal à tous les ans.

A l'apostolat de l'exemple, il joignait celui de devoir toujours fidèlement accompli à la satisfaction de ses chefs. Rien ne pouvait arrêter ce chef intrépide, en perpétuelle communion avec son Juge qu'il recevait chaque jour à la messe. Aussi, voulait-il toujours être le premier rendu au danger, afin d'épargner s'il était possible la vie de ses subalternes. C'est dans un de ces gestes de fidélité au devoir, qu'il fut ravi à l'affection des siens.

Il n'est plus ! Ces trois mots évoquent tragiquement la fatale fragilité de toute destinée humaine ! O vertigineux envol des jours heureux ! Chaque heure qui se coule nous rapproche de la tombe, nous et ceux que nous aimons.

LE PEUPLE

REDIGE EN COLLABORATION

Est imprimé à l'Éclair, de Beauceville, et publié par la Compagnie du "Peuple", Montmagny, le vendredi de chaque semaine.

LE CANTIQUE DE L'AILE

Il est temps de chanter le Cantique de l'Aile,
Et que nous nous grisions
D'avoir vu la première et la plus solennelle
De nos évasions !

Aile, dégage-nous ! allège-nous ! essaye,
Rien qu'en passant sur nous,
De nous déconseiller tout ce que nous conseille
Le poids de nos genoux !

Quand il partit malgré sa brûlante cheville,
Blériot nous apprit
Comment on peut changer en aile une béquille,
Et la chair en esprit !

Même s'il doit paraître à la race future
Tout simple de voler,
La noblesse que l'homme eut de cette aventure
Ne peut plus s'en aller !

Rien n'empêchera plus qu'en cette claire toile
Qui nous passe au-dessus,
Ces hauts regards jadis réservés à l'étoile
L'homme les ait reçus !

L'homme sait, qui revient des chemins sans couleuvres,
Ce que les hommes font,
Ayant eu le recul, pour juger de leurs oeuvres,
De tout le ciel profond !

Voler, c'est remuer, pour qu'il se renouvelle,
Le ciel azur dormant.
L'azur même a besoin qu'on le travaille. L'Aile,
C'est l'ensemencement.

Le Pégase endormi dans la bête de somme,
L'Aile l'a réveillé.
Tout devient plus facile et plus possible à l'homme
De l'homme émerveillé !

Tant pis pour qui, doutant, lorsque tu nous ajoutes
La foi des Alcyons,
Aile, renie en toi la plus longue de toutes
Nos aspirations !

Mais gloire à ces bergers qui font plus d'une lieue
Pour te courir après !
Le vol de l'Aile est blanc, l'ombre de l'Aile est bleue !
Le vent de l'Aile est frais !

Rien ne saura jamais comme le vent de l'Aile
Balayer ce qui nuit !
L'Aile ravit, transporte, appelle... Oh ! rien n'appelle
Comme une aile qui fuit !

Voler, c'est l'âme même, et non un jeu frivole.
Et ce peuple le sent,
Ce peuple où des vieillards pleurent parce qu'on vole
Le sent en grandissant !

Cet homme crierait-il quand, dans un ciel paisible,
Cingle ce vaisseau pur,
S'il n'avait pas senti que c'est Psyché visible
Qui traverse l'azur ?

L'âme s'agite au fond de celui qui contemple
Une aile dans l'air bleu,
Comme un dieu prisonnier qui sent, au fond d'un temple,
Passer un autre dieu !

Edmond ROSTAND.

LE DÉCOUVREUR DU TABAC

JEAN NICOT.—Le tabac préservatif de la peste.

Il y a quelques années, on fit, à l'Académie de Médecine, une communication fort savante sur les propriétés bactéricides du tabac. Des médecins après expériences, avaient constaté que, dans les maladies épidémiques, le choléra, notamment, ceux qui en usaient étaient sinon immunisés, du moins singulièrement protégés contre les atteintes du fléau.

Or, ce que nos modernes thérapeutes signalaient alors comme une découverte récente, avait été observé et mis à profit, il y a trois siècles, par un vieux praticien hollandais, grand fumeur de tabac.

Ce médecin s'appelait Isbrand de Diemerbroeck, et il exerçait son art à Nimègue dans la première moitié du XVII^e siècle.

Dans les années 1636 et 1637, cette ville fut ravagée par une effroyable peste.

Isbrand de Diemerbroeck, qui se multiplia pour lutter contre le mal, nous a laissé le récit de sa vie pendant ces deux années terribles. Nous savons comment il s'y prenait pour échapper à la contagion. Il avalait des pilules de thériaque et de diascordium — c'étaient les remèdes classiques. Il s'offrait aussi chaque jour un verre d'absinthe; mais sa thérapeutique ne s'en tenait pas là. Il avait une panacée contre la peste; et cette panacée n'était autre que la plante à Nicot.

"Lorsque, dit-il, je me sentais le moins du monde incommodé de la planteur des malades ou des maisons infectées, je quittais toutes mes affaires, quelque importantes qu'elles fussent, et à quelque heure du jour que ce fût pour tirer la fumée de deux ou trois pipes de tabac; car, à vrai dire, j'ai toujours regardé cette

ble peste. Isbrand de Diemerbroeck, qui se multiplia pour lutter contre le mal, nous a laissé le récit de sa vie pendant ces deux années terribles. Nous savons comment il s'y prenait pour échapper à la contagion. Il avalait des pilules de thériaque et de diascordium — c'étaient les remèdes classiques. Il s'offrait aussi chaque jour un verre d'absinthe; mais sa thérapeutique ne s'en tenait pas là. Il avait une panacée contre la peste; et cette panacée n'était autre que la plante à Nicot.

Conseils d'une maman

Une américaine Mme Littledale, s'exprime comme suit, dans une édition du "Parents Magazine."

Pour éviter à votre enfant le sort du petit Lindberg:

— Apprenez à votre enfant à dire son nom, le numéro de votre demeure, à dire quelle ville, quel comté, quelle province il habite.

— Montrez-lui à "signaler" et à parler au téléphone. Faites-lui retenir votre numéro d'appel.

— Faites-lui comprendre qu'il ne doit jamais, sans votre permission, accepter d'un étranger une invitation à faire une promenade même si l'individu offre des bonbons et des sous.

— Ne jamais menacer votre enfant d'un "enlèvement" quand il est malsade.

— Ne point lui faire peur de la police. Lui dire plutôt que l'agent est son ami.

— Enseigner aux enfants la prudence et non la crainte.

Le conseil est d'une douloureuse actualité Et pour éviter à leurs enfants le sort du jeune Morrow-Lindberg les plus grandes précautions s'imposent.

Le Droit.

Coup manqué

Boston. — Les voleurs ne réussissent pas toujours et souvent ils se font prendre au moment où ils se croient bien sûrs de leurs coups. Ces jours derniers, l'agent de police Morinson a surpris deux jeunes voleurs au moment où ils se préparaient à ouvrir un coffre fort dans une cave. Il y eut une furieuse bataille, mais la police eut le dessus et les jeunes malfaiteurs vont maintenant expier leur faute en prison. Ils ont donné les noms de Thomas Parker et Joseph Cohen.

Pourquoi souffrir ou faire des expériences des préparations sans valeur quand vous pouvez vous procurer partout le remède véritable du Dr Kellogg.

POUR NE PAS VIEILLIR



Voici un moyen de s'éviter du trouble. Ces deux soldats de l'armée anglaise ont trouvé le moyen de changer la roue de leur motocyclette en marchant à une vitesse de 50 milles à l'heure. Cette démonstration fut faite au cours d'un tournoi à Tidworth, Angleterre.

Y A-T-IL UN CLUB DE SUICIDE À MONTRÉAL

La rumeur veut qu'une organisation de ce genre existe dans la métropole et qu'elle compte parmi ses membres des financiers, des hommes d'affaires et des professionnels qui font le serment de quitter la vie dès que leurs affaires sont en mauvais ordre. La police enquête.

Montréal 2. (Spécial). — Les circonstances mystérieuses entourant un bon nombre de morts récentes semblent indiquer l'existence d'un club de Suicide dans la ville de Montréal. D'après les détails qui courent actuellement les rues de la métropole, cette sinistre organisation recruterait ses membres parmi les financiers, les hommes d'affaires et les professionnels.

Et ces hommes ne recherchent pas la mort parce qu'ils s'ennuient sur la terre. Elle n'est qu'une porte de sortie pour leur permettre d'échapper à leurs difficultés financières.

Les personnes au courant de la chose et qui ont lancé la rumeur déclarent que les membres du club font serment, solennellement, de mettre fin à leurs jours dès que leurs affaires sont en mauvaise posture, plutôt que d'affronter la pauvreté, dans certains cas, le déshonneur.

On dit aussi que les membres du club sont assez influents pour camoufler les suicides de leurs membres afin de donner le change aux jurés du coroner qui enquêtent sur chaque mort. Et ils arrivent à donner la certitude d'une mort naturelle quand cette mort n'est qu'un suicide préparé à l'avance et mis à exécution délibérée.

Au cours des derniers deux mois, un grand nombre de personnes bien connues sont mortes en des circonstances étranges.

Dans la majorité des cas, le monoxiede de carbone a été employé et l'on raconte que la police a découvert le fait suivant à la suite de la mort d'un financier de Montréal: l'homme, apparemment décidé de mourir, perça un trou dans le plafond de son garage situé en dessous d'une chambre. Après avoir mis le moteur de son auto en marche, il monta dans sa chambre, boucha toutes les ouvertures, et attendit en paix la mort.

On dit que la police a commencé une enquête sur l'existence du supposé club.

contre Meurtrissures

Il n'y a rien pour égaler le Minard. Il "maîtrise". Antiseptique, apaisant, cicatrisant.

24F

Soulage rapidement!



POURQUOI ne pas prendre avantage de notre longue expérience dans l'organisation de voyages par terre ou par mer? Nous sommes à votre entière disposition en tout temps.

ADRESSEZ-VOUS À C. A. LANGEVIN, Agent Général, Traffic-Voyageurs, Gare du Palais, Québec, ou à P. E. GINGRAS, Agent de District, Gare Windsor, Montréal.

UNE BELLE-MÈRE DEVANT LES COURS

Madame Caroline Heiden est poursuivie par sa belle-fille pour lui avoir aliéné l'affection de son mari. La brue réclame \$50,000. La jeune femme porte plusieurs accusations contre la mère de son mari.

Détroit, 2. (Spécial). — Madame Caroline Heiden, une riche veuve, et ses deux filles, Florence et Emma, sont conjointement poursuivies par madame Heiden, épouse du fils de la première. Elles sont toutes trois accusées d'avoir aliéné la jeune madame Heiden de l'affection de son mari.

Ce dernier a commencé des procédures en divorce au mois de janvier dernier contre son épouse, l'accusant d'être inconstante. La plaignante, dans son action contre madame Heiden et ses filles, déclare que ces dernières ont fait une campagne contre elle pendant des années afin de la détruire dans l'estime de son mari et elle les accuse de financer l'action en divorce intentée par le jeune homme.

"Au mois de mars", a déclaré madame Heiden Jr, "je me rendis à la résidence de ma belle-mère pour tâcher de voir mon mari dans le but de me réconcilier avec lui. On me laissa voir, mais au travers d'un chaisis seulement."

La jeune femme prétend aussi qu'on empêchait son mari de travailler et qu'on le tenait dans l'oisiveté dans le but bien avéré de travailler à la destruction de son amour, pour sa femme.

Madame Heiden Sr avait acheté une maison pour le jeune couple après le mariage, mais elle en avait gardé la propriété et quand les deux époux se séparèrent elle força la jeune femme à aller vivre ailleurs.



Découragée?

Dans les cas de:

Pâleur
Faiblesse
Manque d'appétit
Irritabilité
Troubles d'estomac, de dos, de reins
Irregularités
Périodes douloureuses
Troubles internes
causés par l'ANEMIE

* rien de mieux que les
Pilules ROUGES
pour les Femmes Pâles et Faibles

SOINS d'URGENCE



avec la

Vaseline

MARQUE DÉPOSÉE

GELÉE DE PÉTROLE

Gardez toujours à la maison de la Gelée de Pétrole "Vaseline" pour le traitement des coupures, brûlures et contusions. Elle assure la propreté de la plaie, favorise la croissance de nouveaux tissus et aide à éviter les cicatrices.

Vous vous épargnez bien des ennuis en ayant soin de toujours avoir un pot de Gelée "Vaseline" dans votre petite pharmacie domestique.

Refusez les contrefaçons. Exigez le produit authentique. Voyez la marque déposée "Vaseline" sur chaque tube ou pot que vous achetez. En vente dans toutes les pharmacies.

Fabriquée dans Québec par la CHESEBROUGH Mfg. Co., Cons'd. ave. Chabot, Montréal

Cartes Professionnelles et d'Affaires

MAURICE ROUSSEAU

L.L.L., C.R.

AVOCAT

Tél. Bureau: 3 Résidence: 10
64 rue du DÉPÔT
MONTMAGNY P. Q.

Thomas Tremblay

B. A., L.L.L.

AVOCAT

Tél.: 99 MONTMAGNY,
BUREAU:
Rue de la Gare, près du
Palais de Justice

L. D. E. ROUSSEAU

L. L. B.

NOTAIRE

64 rue du Dépôt - Montmagny

Annoncez dans "LE PEUPLE"

Tél. Bureau: 73 Résidence:

JOS.-C. HEBERT

NOTAIRE

Agent d'Assurance sur la Vie, Feu, Maladies et Accidents.
Responsabilité Patronale.
Achats et Ventes de Débitures.
PRETS D'ARGENT

64 rue du Dépôt - Montmagny

Annoncez dans "LE PEUPLE"

Herm. Boudreault

3, rue Sainte-Anne

MONTMAGNY

Manufacturier de

MATELAS, FEUTRE et LAINE

Spécialité:

Réparations de vieux matelas.

SATISFACTION GARANTIE

Prix très bas.

Achetez vos matelas neufs chez moi.

Annoncez dans "LE PEUPLE"

BLANCS DE REÇUS EN LIVRETS DE 100

\$0.25 par livret (100 reçus) ou \$2.50 pour 10 livrets (1000 reçus), en vente au Bureau de notre Journal, ou expédié franco, sur réception du prix. J.N.O.

CLAVIGRAPHES A VENDRE

Deux machines Oliver, en parfaite condition.

Pour plus de renseignements, s'adresser au Bureau de notre journal.

ATTENTION! ATTENTION!

Procurez-vous le Secrétaire Universel pour la somme de 50 cts. Dans ce recueil vous trouverez une collection de lettres appropriées aux circonstances les plus ordinaires de la vie. En vente au Bureau de notre Journal. Pour envoi par la maille, ajoutez 10 cts.

Annoncez dans "LE PEUPLE"

Admirer le talent immoral, c'est faire la cour à la beauté d'une fille perdue. — P. Monsabré.

FAUSSE ÉCONOMIE!

CESSER d'annoncer pour économiser, c'est comme si on arrêta sa montre pour sauver du temps.

Il n'est pas une seule maison d'affaires à qui une publicité bien faite n'ait pas donné d'excellents résultats.

Maurice Rousseau, Philippe Rousseau, René Paré, L.L.L., C.R., B.S., L.L.B., B.A., L.L.L.

ROUSSEAU, ROUSSEAU & PARÉ

AVOCATS

64, rue du Dépôt, - Montmagny

ANNONCEZ DANS "LE PEUPLE"

A.-Miville Déchêne, C. R. Fernand Choquette, B.A., L.L.L., C.R.

DECHENE & CHOQUETTE

AVOCATS ET PROCUREURS

Bureau à Montmagny: RUE DE LA STATION - Tél.: 128
Bureau à Québec: 66, RUE ST-PIERRE, - Tél.: 4208

Téléphone 14 Téléphone 73

ROUSSEAU & HEBERT

NOTAIRES

Commissaire de la Cour Supérieure
Placements d'argent sur hypothèque ou débenture
ASSURANCES: Feu, Vie, Maladie, Accidents, Responsabilité

64, rue du Dépôt - - - Montmagny

QUEBEC CENTRAL

SERVICE DIRECT amélioré

entre
SHERBROOKE
BOSTON
NEW-YORK

et les principaux points de la Nouvelle-Angleterre, via Canadian National, Québec ou Charny

ROUTE QUEBEC CENTRAL

CHARS DORTOIRS ET SALONS DIRECTS

CHARS PARLOIRS ET CHARS A DINER ENTRE QUEBEC, CHARNY ET SHERBROOKE.

PRENEZ VOS BILLETS PAR L'ENTRÉE DU

QUEBEC CENTRAL

POUR PLUS DE DÉTAILS, veuillez écrire à:

F. O'CONNELL, D.P.A.

30, rue St-Jean, - QUEBEC

W. E. A. BROOKS,

Agent Général des Passagers, SHERBROOKE, Qué.

22 mai J.N.O.

CHEMIN DE FER NATIONAL

NOUVEL HORAIRE EN VIGUEUR

Depuis le 13 juin 1932

MONTMAGNY, P. Qué.

Convois allant à l'Ouest

No. 3 Océan Limité tous les jours 1.55 a.m.

No. 1 Express maritime, tous les jours 11.25 a.m.

No. 31, local tous les jours dimanche excepté 6.35 p.m.

Allant à l'Est

No. 32 Local tous les jours dimanche excepté 9.02 a.m.

No. 2 Express maritime, tous les jours 6.35 p.m.

No. 4 Océan Limité, tous les jours 1.55 a.m.

15 janvier J.N.O.

A LOUER

Logements de 6 à 8 chambres, dans différentes parties de la ville, à louer à bonnes conditions.

S'adresser à:

ROUSSEAU & HEBERT

Rue du Dépôt - Montmagny

PAPIER POUR CLAVIGRAPHES

Papier à clavigraphes, papier carbone de toutes sortes et rubans pour clavigraphes: Oliver, Empire, Underwood, Remington, etc.

S'adresser au Bureau de notre journal.

L'ANGLAIS SANS MAÎTRE

Voici un nouveau système de principes les plus simples pour l'instruction par soi-même. Cette méthode est connue pour être la meilleure pour apprendre l'anglais sans maître qui a jamais été publiée. Elle explique simplement les différents tons, les lettres donnent un vocabulaire suffisant, on donne des mots les plus communément employés, simplifie la grammaire, et donne un assez grand nombre d'exercices en expressions faciles, comprenant la plupart de celles nécessaires dans la conversation ordinaire. La prononciation de tous les mots anglais est rendue en français. Ce livre est complet.

Prix: 55c, expédié franco à n'importe quel adresse, sur réception du prix, Département "L", Peuple, Montmagny.

POUR LES FRANÇAIS

"LE PEUPLE"

est imprimé aux ateliers de l'Éclair, à Beauceville, et publié par la Compagnie du "Peuple", de Montmagny, le vendredi de chaque semaine.

ABONNEMENTS:

CANADA, 1 an \$2.00

6 mois 1.00

E.-UNIS, 1 an 2.50

6 mois 1.25

Strictement payable d'avance.

La date qui se trouve à la suite de l'adresse des abonnés est la date d'expiration de l'abonnement et sert de reçu.

Ainsi Janvier 33 signifie que l'abonnement a été payé jusqu'en janvier 1933 et qu'on est en règle. Si, un mois après l'envoi de l'abonnement, la date n'est pas changée, nos abonnés nous rendront service en nous signalant cet oubli.

Prière de faire remise par bon de poste ou d'express, à l'ordre de "La Cie du Peuple", Montmagny, P. Q.

Prière de toujours donner l'ancienne adresse quand on demande à changer l'adresse du journal.

J.N.O.

AVIS AUX DAMES

Procurez-vous la Nouvelle Culinière Canadienne pour la modique somme de 50 cts ou 60 cts par la maille. En vente au Bureau de notre journal.

J.N.O.

RUBANS DE CLAVIGRAPHES

Pour machines: Oliver, Underwood, Empire, Remington, etc.

à vendre à nos bureaux ou expédiés par la maille franco, sur réception du prix: \$1.00 chacun ou trois pour \$2.50.

J.N.O.

JOS. C. HEBERT, Notaire

64, rue du Dépôt, MONTMAGNY, P. Q.

J.N.O.

Téléphone No. 73

CHRONIQUE DE LA CRÈCHE ST-VINCENT DE PAUL, QUÉBEC

30 JUIN 1932

A MOTS COUVERTS

A mots couverts, mais avec des statistiques et des considérations qui lui paraissent impressionnantes, le Directeur du Service des Adoptions attire l'attention sur un grave désordre social. Puis, son appel trouve un écho pratique dans le cœur et dans la conduite de toutes les personnes concernées.

DES CHIFFRES ET DES FAITS.

Il y a 720 enfants à la Crèche, dans un local qui n'en devrait contenir que 640. Il y a 70 patientes qui attendent leur tour à l'Hôpital de la Miséricorde. En juin 1932, il y a eu 15 placements contre 42 en juin 1931.

Le premier juillet 1931, la Crèche comptait 140 placements; pour le même semestre en 1932 il n'y en a que 108; une diminution de 40 adoptions, c'est donc 40 lits d'occupés 40 refus d'admissions nouvelles.

C'est l'encombrement général. La Crèche ne peut donc accepter, d'ici qu'il y ait de la place, aucun enfant en dehors. La Miséricorde ne peut accepter aucune patiente qui n'a pas réservé son entrée des mois à l'avance. On invite les maternités licenciées ou les maisons de pension à prendre toutes les responsabilités de leurs cas. Inutile de faire des envois d'urgence; on en sera quitte pour un refus.

Les places à l'Hôpital de la Miséricorde sont toutes retenues d'avance, en personne ou par lettres, jamais par téléphone. S'adresser à la Mère Directrice, la Crèche, Québec.

Les places qui se feront à la Crèche, au fur et à mesure des placements et des décès sont réservées aux 70 enfants qui attendent avec leur mère, à l'Hôpital de la Miséricorde, leur tour d'admission.

QUELQUES REFLEXIONS.

Nous réévaluons ce que l'inconduite a semé toute l'année dernière; et il ne paraît nulle part qu'il y ait réaction. Or, supposez un peu l'étendue de l'inconduite morale, quand on sait toutes les précautions qu'on prend pour éviter la conséquence principale de cette inconduite et quand on voit que malgré tout l'affluence dans les crèches ne connaît aucune diminution. Bien au contraire.

Les 450 malheureux individus secourus par l'Hôpital de la Miséricorde en une année n'influent guère sur les mœurs de la population. Il ne paraît pas y avoir plus de conscience, plus de prudence, plus d'honnêteté, plus de surveillance, plus de

LORD ROTHERMERE TRACE UN PROGRAMME À LA CONFÉRENCE

Le grand éditeur anglais annonce que ses journaux vont publier un programme en trois points pour la conférence économique d'Ottawa, programme qui, dit-il, peut provoquer une résurrection commerciale d'ici à six mois et assurer un immense marché au Canada. D'abord l'Angleterre devrait acheter ici 75 p. c. de son bois de construction, ce qui nous vaudrait \$135,000,000 par année. Entrée libre du blé de l'Empire et droits sur le blé étranger. Droit ad valorem de 20 p. c. sur les conserves, le beurre, le fromage, les viandes de l'étranger. Par contre l'acier et les charbons anglais seraient protégés. Le dollar canadien lié à la livre sterling.

Lord Rothermere, frère de Lord Northcliffe a tracé dans une interview, un plan pour la conférence impériale qui, selon lui, assurerait un regain d'activité du commerce au Canada dans les six mois qui suivent la réunion d'Ottawa. Le grand journaliste anglais assure qu'il y a six mois il avait ses doutes sur le succès de cette conférence mais maintenant il est convaincu qu'elle aura un résultat. Son plan assurerait le marché britannique à notre industrie du bois de construction, aux producteurs de blé de l'Ouest canadien et à tous les cultivateurs du Canada. Il suffit de lire la déclaration de Lord Rothermere pour voir toute l'importance de la prochaine conférence impériale pour notre pays.

sevérité. Chacun s'aveugle et pense jouer le Maître de la vie; et chacun s'attire de terribles leçons. Mais où allons-nous avec de pareils symptômes de décadence?

Si le jardin public n'est surveillé que pour les déprédations aux fleurs si la grand'route n'est surveillée qu'au point de vue vitesse et sécurité matérielle si l'automobile doit rester un lutanar ambulatoire, si le salon familial doit devenir un lieu discret de véritable débauche, si le loge-d'hôtel, la chambre de pension doivent se louer à tout prix et à tout venant, en un mot si toutes les personnes responsables adoptent comme devise et ligne de conduite le mot de Cain à Jéhovah: "Suis-je donc le gardien de mon frère?" Abel, c'est-à-dire l'innocence, c'est-à-dire la vertu, c'est-à-dire le devoir, Abel, c'est-à-dire les pères et mères de demain, Abel va être tué.

AVIS: Visite de la Crèche tous les jours de 2 heures à 3.

Aucun enfant n'est placé sans que les parents adoptifs soient recommandés par leur curé.

Epoque dangereuse

"Aux premiers signes de mauvaise humeur ou d'indisposition, pendant les mois de chaleur de l'été, je donne à mon bébé des Tablettes Baby's Own pour le remettre d'aplomb", écrit Mme Alton Parcher, Glenelg, Québec. Soutage, fièvre, colique, dérangement d'estomac, constipation. Certificat de sécurité dans chaque paquet de 25c. F240

TABLETTES BABY'S OWN du Dr. Williams

L'IMPORTANCE DU CANADA

Dans son édition spéciale sur l'industrie minière du Dominion, le Northern Miner rappelle que le Canada qui possède seulement 1-200ème de la population du globe est le deuxième pays en importance pour la production de l'or, le deuxième pour la production de la platine, le premier pour la production de l'amiante, le deuxième pour la production de l'aluminium, le troisième pour la production de cuivre, du plomb, du zinc et de l'argent et le premier pays au monde pour la production du nickel. Cette richesse minière du Canada est d'un grand bénéfice durant une période de dépression comme celle que nous traversons présentement. Le Northern Miner estime que la production aurifère du Canada va atteindre de 61 à 63 millions de dollars cette année et qu'elle sera de 65 à 73 millions l'an prochain.

NOTRE BÉBÉ

Pendant la saison chaude le bébé souffre beaucoup plus de troubles digestifs que durant les autres saisons de l'année, et c'est surtout le bébé nourri au biberon qui y est exposé. Ces maux ne sont pas si fréquents chez le bébé nourri au sein. C'est surtout pendant l'été que les avantages qu'offre l'allaitement sont les plus évidents.

Nous devons surveiller la santé du bébé l'année durant, mais nous devons le faire soigneusement pendant l'été.

Le lait s'altère vite pendant les chaleurs. Même lorsque le lait est pasteurisé, s'il n'est pas tenu au froid et à l'abri des mouches, d'abord il ne se conserve pas, et les mouches s'y baignent et y introduisent les saletés. Il faut donc toujours tenir le lait sur la glace et couvert contre les mouches et autres insectes.

Le lait est un aliment. Pour que les microbes qui produisent les maladies puissent se propager, ils ont besoin de nourriture et de chaleur. Quand le lait est chaud, il devient un endroit idéal pour la croissance des microbes qui multiplient avec une rapidité incroyable.

Le bébé qui prend le lait contaminé reçoit dans son corps les milliers de germes qui y sont contenus et qui sont la cause des diarrhées d'été. Le lait ne doit pas rester hors de la glacière même pour un instant.

Le bébé ne doit pas trop manger pendant l'été. Les repas du bébé comme ceux de toute la famille ont besoin d'être des plus légers durant les chaleurs. Si le bébé ne veut pas boire son lait en entier, la mère ne doit pas y insister. Lorsqu'il fait très chaud, elle fera mieux de lui donner moins. Il ne faut pas oublier que le bébé a soif pendant l'été et qu'il lui faut lui offrir de l'eau bouillie et refroidie entre ses repas.

Si le bébé transpire beaucoup, les boutons de chaleur se montrent parfois sur son corps. Il faut lui éviter le malaise qui en résulte en lui habillant très légèrement. Les troubles digestifs chez le bébé sont toujours chose grave. Dès que le bébé souffre de diarrhée, il faut cesser toute nourriture, lui donner de l'eau fraîche à boire et faire venir le médecin.

Dans notre pays, nous perdons, par les diarrhées et l'entérite, environ 4,000 bébés chaque année. Nous devons donc faire tout notre possible pour prévenir ces maladies, mais si malgré nos précautions la diarrhée se montre chez le bébé, il nous faut consulter notre médecin dès le début de la maladie.

COMMENT FAIRE UN BON LABOUR

Pour faire un bon labour, il y a à tenir compte de trois facteurs essentiels, à savoir: de l'époque convenable, de la forme des planches et de la dimension du guéret.

"ÉPOQUE DES LABOURS" Les terres fortes ou argileuses doivent nécessairement être labourées l'automne afin que le gel et le dégel produisent la désagrégation des mottes, car, on sait que les agents atmosphériques au cours de l'hiver peuvent faire plus que les machines pour l'amélioration du sol.

Sur les terres lourdes, il est très difficile de faire du labour de printemps sans gâcher le sol par de grosses mottes que les machines sont impuissantes à pulvériser. De plus, l'expérience nous a appris que les mauvais effets d'un sol gâché par un labour de printemps se font sentir pour trois ou quatre ans. Les terres légères peuvent se labourer au printemps sans cet inconvénient, mais, comme règle générale, on doit s'efforcer de faire tous les labours d'automne, même sur les terres légères afin de pouvoir travailler le sol et semer plus tôt au printemps. Ce facteur a surtout son importance dans les régions où la saison de végétation est déjà un peu courte pour que les récoltes atteignent leur état de maturité.

"FORMES DES PLANCHES" Sur les terres humides et peu accidentées on doit ajouter le système à planches larges et bombées afin de faciliter l'assainissement. Le bombage des planches peut s'obtenir au moyen du labour Richard, même sans se servir de la pelle à cheval. Ce système consiste à enfoncer sur le milieu des planches au premier labour, quelques pieds à gauche ou quelques pieds à droite du premier endos au deuxième labour et vice versa au troisième labour. Les planches doivent avoir 45 à 60 pieds de largeur, être en nombre pair et les raies doivent toujours demeurer aux mêmes endroits. Quand les planches ont la convexité voulue, on enfonce à la raie en jetant du même côté tout le guéret d'une même planche et pour cela il faut labourer deux planches à la fois. Au labour suivant, on agira de la même façon, mais avec soin de jeter le guéret dans le sens inverse du premier labour. Dans la suite, on continue à faire alterner le sens du guéret afin de conserver la convexité des planches.

"DIMENSION DU GUÉRET" Les labours ordinaires pour la grande culture doivent varier de cinq à huit pouces de profondeur selon la nature du sol; plus le sol est lourd, plus il doit être labouré profondément. La largeur du labour doit être également proportionnée à la profondeur de façon que les oreilles soient 1.4 fois plus larges que profondes. De cette manière, le guéret aura une inclinaison de 45 degrés, celle qui offre le plus de surface possible aux agents atmosphériques de désagrégation et qui facilite le plus le travail des herbes.

J. H. Girard Ass. Rég. Sta. Expérimentale. Ste Anne de la Pocatière Que

Juin 1932.

LES RELATIONS COMMERCIALES ENTRE LE CANADA ET L'ANGLETERRE

Lord Rothermere, journaliste anglais en visite au Canada, suggère un plan à la Conférence Impériale d'Ottawa.

Lord Rothermere, grand propriétaire de journaux anglais, quittait Montréal hier soir pour l'Ouest. Il a conçu pour la prochaine conférence d'Ottawa, un plan de vaste envergure qui, s'il était suivi, prétend-il, ramènerait les affaires d'ici à la fin de l'année. Son programme se divise en trois points, exposés par lui-même comme suit:

"La Grande Bretagne devrait acheter du Canada soixante quinze pour cent de tout le bois qu'elle utilise pour la construction. Ceci signifierait \$135,000,000 chaque année pour le Canada et ramènerait la prospérité dans les Provinces Maritimes et la Colombie Britannique", a dit Lord Rothermere. "La plus grande partie de ce commerce va actuellement à la Russie et la balance à la Scandinavie et à la Finlande."

"En second lieu, la Grande Bretagne devrait imposer un droit 'ad valorem' d'un shelling sur chaque boisseau de blé étranger et laisser entrer librement le blé de l'Empire."

"Le troisième point est que la Grande Bretagne devrait imposer un droit 'ad valorem' de vingt pour cent sur tous les produits en conserve, la viande, les fruits, les légumes, le poisson, le beurre et le fromage s'ils viennent de l'étranger. Ceci établirait un vaste marché pour le Canada."

Concessions canadiennes

Le Canada, en retour de ces faveurs, laisserait entrer en franchise les aciers anglais au-dessus d'une certaine quote-part réservée pour l'industrie sidérurgique canadienne. Le Dominion admettrait également en franchise les charbons et produits chimiques d'Angleterre.

L'éditeur anglais se rend bien compte des objections que certains industriels canadiens pourraient élever contre son plan, mais il dit qu'on ne peut avoir rien pour rien. D'après lui les avantages que ce plan vau-

Chaque Paquet de 10^c de
PAPIER À MOUCHES WILSON
TUERA PLUS DE MOUCHES QUE PLUSIEURS DOLLARS EN VALEUR DE TOUT AUTRE ATTRAPE-MOUCHE

10c. Le meilleur de tous les attrape-mouches. Propre, rapide, sûr et peu coûteux. Demandez-le chez votre Pharmacien, votre Epicier ou votre Marchand Général.

THE WILSON FLY PAD CO., Hamilton, Ont.

draît à l'industrie forestière canadienne, pour ne nommer que celle-là sont énormes. Ses journaux vont afficher ce programme dans tout le Royaume Uni.

"L'échec de la conférence d'Ottawa serait une calamité, dit-il. Je suis aujourd'hui convaincu qu'elle aboutira. Je ne l'étais pas il y a six mois, mais la détresse économique est telle aujourd'hui qu'il faudra bien en arriver à une solution quelconque des problèmes qui vont s'y poser. Quant à savoir si cette solution satisfait tout le monde, c'est une autre affaire."

Au sujet des questions monétaires Lord Rothermere dit qu'il lierait le dollar canadien à la livre sterling. "C'est une grosse affaire", dit-il. "Je ne sais pas si le fermier s'en rend compte. Si on établissait ce lien, le fermier recevrait \$572. pour chaque \$500 qu'il reçoit aujourd'hui pour son blé. La monnaie de l'Empire est un autre problème et bien difficile à régler."

"Si un accord commercial, était conclu entre le Canada et la métropole les affaires du Canada avec l'Angleterre seraient de beaucoup supérieures à celles de votre pays avec l'Amérique. L'effet moral et psychologique en serait énorme."

Était maigre et faible

Mme Pauline Berisky de Paterson, N. J. écrit: "Je ne pouvais pas manger, je n'avais d'appétit pour rien et j'étais devenue maigre et faible. L'usage continu du Novoro du Dr Pierre me donna un bon appétit et me rendit de nouvelles forces." Cette fameuse médecine d'herbes stimule l'action de l'estomac et améliore le procédé de digestion; elle est fournie par des agents locaux spécialement désignés par le Dr Peter Farney et Sons Co., Chicago.

Livré exempt de douane au Canada.

PRIÈRE

Pour la cessation du chômage

Seigneur Jésus ayez pitié de votre peuple et du monde entier, Jésus, qui avez donné à manger, à la foule, affamée qui vous suivait au désert, donnez à manger à ceux qui ont faim; Jésus, qui avez fait faire une pêche miraculeuse aux apôtres, donnez un emploi à ceux qui sont sans travail; Jésus sauvez-nous, nous périssions!

Jésus qui avez dit: "tout ce que vous demanderez à mon Père en mon nom, vous sera accordé." suppliez votre Père pour l'amour de votre Mère Marie dont nous sommes les enfants, d'avoir pitié de nous.

Seigneur Jésus, sauvez-nous, faites cesser le chômage, retirez le bras vengeur de votre Père, Jésus, exaucez-nous, Jésus miséricordie!

H. C.

PRODUCTION DE LA GRAINE DE MIL

Coût du nettoyage des champs

Plusieurs cultivateurs désireux de produire de la graine de mil sont peut-être à se demander si tel champ contenant un peu de marguerite doit être coupé en foin ou s'il vaudrait la peine d'en entreprendre le nettoyage.

Pour répondre à cette question, nous avons fait, dans le comté de Bagot, une petite expérience qui sera peut-être utile à quelques-uns.

Avec un producteur de graine de mil de St Simon nous avons entrepris d'arracher la marguerite dans un champ qui portait cette mauvaise herbe dispersée un peu partout, sur environ 50 p. c. du terrain.

Pour nettoyer 1-18 d'arpent, nous avons travaillé durant 50 minutes, ce qui nous donne les résultats suivants:

1. Arrachage de la marguerite sur 1-18 d'arpent en 50 minutes, 900 minutes à l'arpent ou 15 heures à deux hommes; ou 30 heures pour un homme.

2. Coût du 1er nettoyage; environ \$3.00 l'arpent.

Coût du 2e nettoyage; environ \$1.50 l'arpent.

3. Production probable du champ: environ 200 lbs de graine de mil ou 1-14 tonne de foin.

4. Valeur probable de la graine de mil: 0.08 à 0.10 la livre, ou de \$16.00 à \$20.00 l'arpent moins le coût du nettoyage, \$1.50 à \$15.50.

5. Valeur probable du champ en foin: 1-14 tonne à \$6.00 la tonne — \$7.50.

6. Bénéfice avec la production de la graine de mil: \$11.50 — \$7.50 — \$4.00 ou \$15.50 — \$7.50 — \$8.00.

On objectera peut-être que \$0.10 de l'heure, c'est trop bon marché pour faire le sarclage des prairies. Il faut remarquer que ce travail ne doit pas être fait uniquement par les grandes personnes, mais que les enfants peuvent être utilisés très avantageusement; ils contribueront à réduire le coût du sarclage, et cela les habituera à soigner les cultures.

Il n'est pas tenu compte non plus des frais de production à chaque récolte, parce que, à peu près.

Le bénéfice laissé par la production de la graine de mil n'est pas très élevé, il est vrai, mais, il faut noter que le foin est calculé à un prix au-dessus du marché actuel, et que le cultivateur aura deux moyens au lieu d'un, d'écouler sa récolte.

En se basant sur les prix actuels, on peut donc conclure que, même si le nettoyage d'un champ peut être évalué de \$3.00 à \$5.00 l'arpent, il peut encore être entrepris et il y aurait profit à le faire sur une certaine étendue, si le cultivateur a un surplus de foin, et s'il peut disposer de la main d'œuvre en temps opportun, c'est-à-dire, quand la marguerite est en fleur et que le foin n'est pas encore très long.

Jos. Ferland, Inspecteur Div. Fédérale des Semences

EN AFRIQUE

—Peut-on se baigner ici?
—Certainement, monsieur.
—Il n'y a pas de requins?
—Non, monsieur.
—Vous êtes certain?
—Oui, monsieur, les crocodiles les ont tous mangés.

MOT DE LA FIN

—Tiens, à propos. Avez-vous encore besoin du parapluie que je vous ai prêté?

UN NOUVEAU CITOYEN CANADIEN



Madame G. Davey, épouse d'un missionnaire baptiste en Libérie, est revenue au Canada avec un enfant qu'elle a adopté. Le petit nègre était abandonné et il semble aimer le Canada.

—Je ne l'ai plus. Je l'ai prêté à un ami.

—Sapristi! C'est qu'on le réclame à la personne qui me l'avait prêté. Un jeune auteur présente à un directeur une pièce en cinq actes et en vers.

—Votre pièce me va assez, dit le directeur après la lecture. Malheureusement elle est en vers, et dans notre théâtre...

L'auteur souriant: —Oh! monsieur le directeur, avec des artistes comme les vôtres, soyez tranquille, on ne s'apercevra pas qu'elle est en vers.

Un soir de première représentation à Paris: —Allez-vous ce soir au Vaudeville? demandait-on à un auteur dramatique fort spirituel.

—Ma foi non! je ne vais plus au théâtre; quand les pièces de mes confrères sont mauvaises, ça m'ennuie; quand elles sont bonnes, ça m'embête.

LA RAISON —Es-tu heureux en ménage?
—Oui, j'ai épousé la femme de mes rêves. Elle est toujours jolie comme le premier jour que je l'ai vue, elle est charmante, et... je suis fatigué de manger au restaurant...

PERSPECTIVES Le père. — Mais, jeune homme, vous ne pourriez même pas acheter les toilettes de ma fille!
Le jeune homme. — Non, mais je pourrais aider.

LA PREUVE Gabrielle. — Je me demande si elle commence à l'aimer?
Lucille. — Je le crois, car hier, elle a oublié de donner à manger à son petit chien!

Le président à Jean Hiroux: —Je lis votre dossier, et j'y vois que vous ne savez ni lire ni écrire.
—Faites excuse, mon président. M. le substitut m'a encore dit, l'autre jour, que mon instruction était à présent complète!

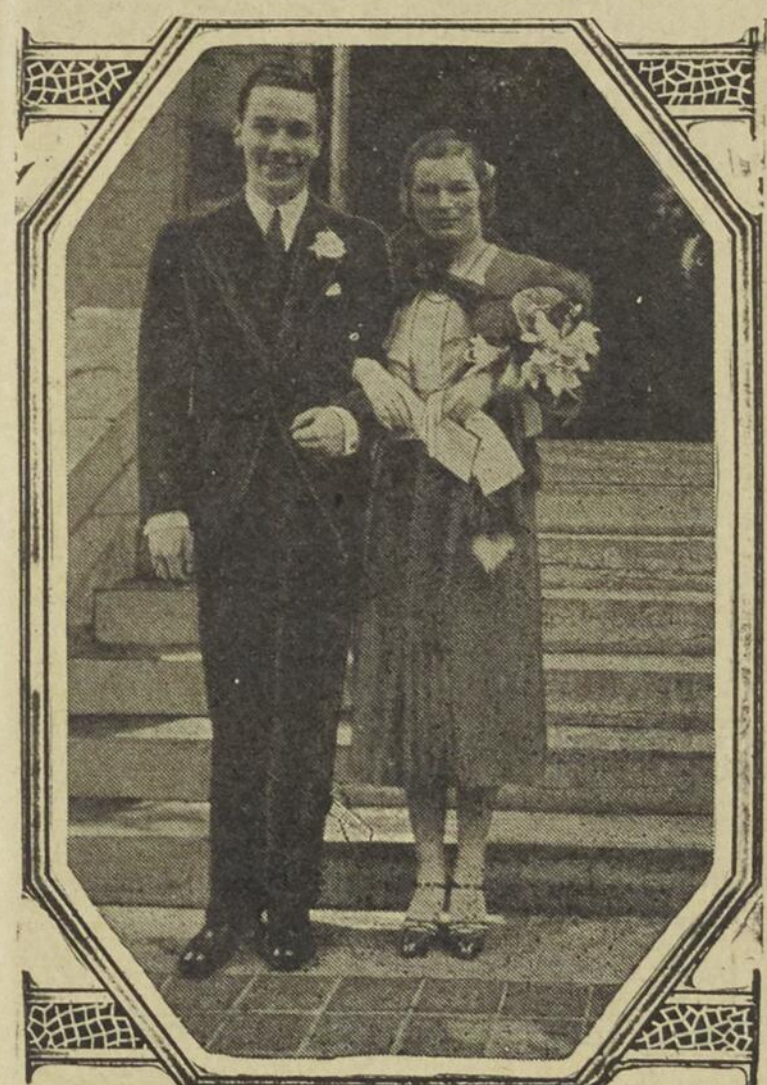
CONFIDENCES —Enfin, je me suis contentée: j'ai trouvé où mon mari passait ses soirées.
—Vous ne dites pas, et comment vous y êtes-vous prise?
—Eh bien! ma chère, je suis restée à la maison, un soir, la semaine dernière, et je l'ai trouvé là.

UNE ACTRICE EN VACANCES



Helen Hayes, fameuse actrice de cinéma, et son mari, Charles McArthur, ont, pris récemment passage à bord de l'Empress of Britain, à Québec, en route pour l'Europe où ils passeront leurs vacances.

UN CHIC MARIAGE



M. James Crockett Wilson et son épouse, née Dorothy Mary Dowler, fille de feu Oliver Dowler, photographiés au moment où ils quittaient l'église de St-Jacques après leur mariage. Le marié est le fils de M. Edwin Wilson, de Lachine.

BERNARD SHAW ASSISTE À L'EXERCICE



Le fameux écrivain anglais a été photographié alors qu'il lisait lui-même le manuscrit de son dernier ouvrage "Too good to be true" aux artistes qui devaient l'interpréter devant le public de Londres.

ENCORE DE LA BOSWELL HENRI!

TAVERNE HENRI

DONNEZ CINQ MINUTES À CES DEUX TYPES-LÀ ET ILS PRENDRONT UNE HEURE!!

C'est toujours la même!

BIÈRES BOSWELL

DEPUIS 1668

LA VIE AGRICOLE

OÙ LE SYSTÈME DU MÉRITE FONCTIONNE

Parlant du développement des plantes à foïn et à paturage L. E. Kirk, Agrostologiste fédéral Ministère de l'Agriculture Ottawa, fait remarquer que le système du mérite fonctionnelle toujours en perfection en ce qui concerne ses récoltes. "Pour qu'une plante à foïn ou à paturage puisse être universellement adoptée, il faut qu'elle donne un rendement satisfaisant de foïn ou d'herbe, ou une bonne quantité de bonne graine il faut qu'elle ait une bonne valeur nutritive, qu'elle puisse résister aux maladies et tenir tête aux mauvaises herbes. Il faut enfin qu'elle soit résistante à la sécheresse dans certains districts et qu'elle puisse mûrir sa graine dans notre saison relativement courte de végétation. Non seulement les récoltes diffèrent sous ces rapports, mais certaines variétés de la même récolte sont beaucoup plus satisfaisantes que d'autres."

Extension du Service

L'honorable Robert Weir, Ministre fédéral de l'Agriculture annonce que le service de distribution des cochets sera continué. Le Ministère paiera les frais de transport et \$1.25 par tête sur tous les oiseaux mâles con-

trôlés ou enregistrés, vendus et expédiés sous ce système en groupes de dix ou plus. Tous les achats et ventes doivent être négociés directement entre éleveur et acheteur. Pour obtenir tous les avantages de ce service, il faut remplir les formulaires prescrites par le Ministère au moment de la vente et de la livraison des oiseaux. Aucune limite de prix n'est fixée, mais on ne peut se procurer les cochets que chez des éleveurs qui sont entrés dans l'un ou l'autre des services fédéraux du contrôle de la ponte ou de l'enregistrement.

Il s'est produit sur la Station, en ces quelques dernières années, bien des milliers de pommes de terre de semis, venant de tubercules de semence fertilisés à la main et fertilisés naturellement. Ces travaux ont été facilités par le fait que la variété Netted Gem produit une quantité considérable de graine de semence en Colombie Britannique. Beaucoup des plants de semis obtenus ont la peau de "reine" et sont suffisamment attrayants sous d'autres rapports pour donner aux directeurs de la Station l'espoir qu'ils auront bientôt réussi à atteindre le but qu'ils se proposent.

CAP SAINT-IGNACE

Mlle Loyola Dion, est allée passer une huitaine à Québec pour visiter des parents.

Mlle Rollande Duchesne, de Shavignin Falls, passera les vacances chez ses grands parents M. Mme G. Richard.

M. Joseph Fortin et ses enfants, M. Mme Am. Fortin de Montréal sont venus visiter des parents récemment.

Mme Thomas Bernier est de retour d'une promenade à Montréal.

Mme Edouard Ouellet est allée passer quelques jours chez sa fille à St-Paul.

M. Mme Willie Bernier, des Etats Unis passent quelque temps chez M. Achille Bernier et autres parents.

LE PHILOSOPHE IDIOT

Monologue comique par Paul Coullée

Mesdames et messieurs, je vais vous faire une conférence.

Ma conférence sera courte mais bien sentie et vous serez plus forts après pour affronter les vicissitudes de la vie.

J'ai toujours cherché à joindre les deux petits bouts des grandes pensées de nos philosophes anciens et modernes.

J'ai trouvé que tous les systèmes philosophiques sont fondamentalement opposés et radicalement les mêmes; en un mot, que vous couchiez sur un matelas de blé d'Inde ou sur un matelas rembourré de noyaux de pêches vous dormez aussi mal.

Toute la philosophie de tous les temps est basée sur ces deux vieux préceptes Prenez une chance et Tirez-vous en comme vous pouvez.

Nos grands parents Adam et Eve ont pris une chance avec la pomme et s'en sont tirés avec le résultat que vous connaissez tous.

Le vrai philosophe moderne est celui qui désire épouser la plus jolie fille et manger toujours les meilleurs mets. Lorsqu'un philosophe n'exprime pas un de ces deux souhaits c'est qu'il est déjà marié ou qu'il est atteint de mal à l'estomac. La suppression de ces deux souhaits est la cause de tout le mal dont souffre notre pauvre humanité.

Les deux seuls grands hommes qui n'ont pas formulé ces deux souhaits sont Salomon et Gargantua; l'un le plus sage de l'histoire, l'autre le plus gros et le plus gras des enfants des hommes. Salomon a épousé 300 femmes. Gargantua a mangé tout ce qu'il n'a pas pu boire.

Si Salomon s'était contenté d'une seule femme, ou encore d'une blonde, d'une brunette et d'une rousse, il aurait été moins sage mais par contre il eût été plus philosophe.

Si Gargantua s'était contenté d'un simple beefsteak aux pommes de terre frites au lieu de joyeuses ripailles qu'il fit, il aurait été moins gras et moins gras, seulement... sa renommée ne serait jamais parvenue jusqu'à nous.

La philosophie moderne est basée sur l'attraction des oppositions.

Je ne sais pas si je me fais bien comprendre.

Je m'explique. Si vous êtes en bonne santé et vos poches bourrées de billets de banque, pleurez; si, au contraire, vous êtes malade, sans argent, sans amis, en prison, alors réjouissez-vous.

Rappelez vous que des milliers d'enfants chinois sont noyés chaque année dans le Yang-sté-Kian et le Hoang-Ho par leurs parents. Vous auriez pu naître enfant chinois et alors, vous n'auriez pas aujourd'hui besoin de tord-boya pour être heureux.

Si vous ne pouvez pas vous amuser avec votre propre misère, amusez-vous sur la misère d'autrui.

Vous n'avez pas idée de la somme

nier sont allés à Victoriaville, il y a quelque temps par affaires.

M. Pierre Richard, de St Pierre, est venu chez son père M. Nap. Richard.

La prière est une chaîne d'or qui unit la terre au ciel.

À LA CONFÉRENCE IMPÉRIALE

Le commerce avec les Soviets

La Grande Bretagne est le plus important acheteur des produits soviétiques suivants: le pétrole, le blé et le bois. En 1930 l'URSS a exporté en tout 4,803,000 tonnes de pétrole, dont 973,100 tonnes en Angleterre; en 1931 5,280,000 tonnes dont 1,001,700 tonnes en Angleterre, donc près de 1-5 de l'exportation totale de pétrole.

Il en est de même avec le bois. En 1931, l'URSS exporta 9,881,300 mètres cubes de bois. La Grande Bretagne a été le principal consommateur ayant acheté et importé en 1931 3,740,000 mètres cubes, c'est-à-dire les 38 p. c. du bois exporté par les Soviets.

Enfin l'importation du blé en Grande Bretagne a beaucoup augmenté. Elle a atteint en 1931 28,9 millions de cwts, tandis qu'en 1930 elle n'était que de 18,7 millions de cwts.

Si l'Angleterre importait son pétrole, son bois et son blé non pas de l'URSS mais des autres pays d'Europe, en particulier du Canada et des pays scandinaves et le blé du Canada, de l'Australie ou de la République Argentine, qui souffrent tellement de la concurrence soviétique, l'Angleterre cesserait ainsi de donner d'énormes disponibilités à l'URSS pour payer ses dettes à l'étranger et sa propagande contre l'Empire Britannique, et faciliterait la liquidation de la crise actuelle.

Soit à la Chambre des Communes soit à la Chambre des Lords, des interventions répétées demandent que la Grande Bretagne prenne des mesures pour réduire considérablement la balance passive de son commerce avec les Soviets et le Gouvernement britannique étudie très sérieusement ce qu'il y a lieu de faire. Les Dominions devraient insister dans le même sens à la Conférence d'Ottawa. La situation du crédit soviétique, déjà déplorable on sera singulièrement aggravée puisque, ainsi que nous l'avons démontré, la balance favorable du commerce avec la Grande Bretagne est un des derniers moyens qui restent à la trésorerie soviétique pour faire face à ses engagements.

PRIÈRES PUBLIQUES POUR LE SUCCÈS DE LA CONFÉRENCE

Montréal. — L'archevêque et les évêques du diocèse de Montréal ont promulgué, dans une lettre circulaire collective, des prières publiques dans toutes les églises du diocèse pour demander le succès de la prochaine conférence économique d'Ottawa.

UNE GUERRE AUX VOLEURS

Des individus, en fuyant dans une auto volée, tuent un homme. — La police les poursuit.

SERIE D'ARRESTATIONS

Les détectives de la Sûreté provinciale ont fait preuve de beaucoup d'activité en fin de semaine. Cinq arrestations ont été opérées depuis vendredi soir dernier. Après d'habiles recherches, le détective Châteaufort a mis la main sur deux individus qui se seraient rendus coupables de nombreux vols dans les districts de Beauce et Mégantic.

Peu après cette arrestation, l'un des prévenus a été tenu criminellement responsable, devant le coroner

BOUCHERIE MODERNE

Grand choix de bœuf, porc, veau, mouton, saucisse, bolognaise, jambon, bacon, oeufs frais garantis.

Tous les vendredis, nous recevons notre viande fraîchement abattue des abattoirs Swift de Québec.

SATISFACTION GARANTIE. Service prompt et courtois. LIVRAISON A DOMICILE.

J. L. Létourneau,

rue Ste-Marie

MONTMAGNY, P. Q.

Bachand, de Sherbrooke, de la mort de M. Joseph Lemay, de Wolfeton, qu'il avait frappé avec une automobile, sur le pont Lemieux. Les deux individus arrêtés auraient aussi été trouvés en possession d'un Pontiac volé appartenant à M. Lambert de St-Georges de Beauce. Ils auraient avoué de plus avoir commis le vol avec effraction au bureau de poste de St-Coeur de Marie, Bce, avoir volé au magasin Guillemette à Robertsonville et au garage Cantin à Black Lake. Il est probable que de nouvelles accusations seront portées contre eux.

Toutes ces arrestations ont été opérées sous les ordres du Major

Lén Lambert, chef de la Sûreté Provinciale, et sur les instructions du Capitaine Rosaire Lemire, chef des détectives provinciaux, qui a dirigé tout le travail de ses hommes. Le chef Lemire disait que l'arrestation faite par le détective Châteaufort mettra fin à une série de vols. Les deux individus mentionnés se-

raient entrés il y a quelques semaines dans le bureau de poste du St-Coeur de Marie où ils auraient réussi à voler la somme de \$90.00. Entre temps ils auraient volé l'automobile de M. Lambert de St-Georges de Beauce. Poursuivis par des officiers de vitesse, jeudi dernier, ils auraient abandonné le char le

long de la route et pris le bord des bois pour réapparaître vendredi soir à Thetford Mines où le détective Châteaufort les attendait. C'est en revenant à Thetford alors qu'ils filaient à une vive allure dans une autre automobile qu'ils auraient tué M. Joseph Lemay, âgé de 61 ans, sur le pont Lemieux, à Wolfeton.

Chez POLLACK

Le mois de juillet est le mois des véritables aubaines et chaque jour vous apporte de nouvelles occasions d'Economies. Profitez de ces offres exceptionnelles et achetez maintenant lorsque votre Dollar a un pouvoir d'achat insoupçonné jusqu'ici.

Des valeurs sans égales vous sont offertes dans les complets pour hommes et jeunes gens cette semaine. Choisissez dans ces trois lots de notre assortiment régulier.



COMPLETS DE SPORT POUR HOMMES ET JEUNES GENS

Flanelles et Tweeds mouchetés si en vogue cette saison, nouveaux modèles "Hollywood" ou genre à 2 boutons avec poches appliquées. Pantalons à large ceinture à extension, bas larges, gris-pâle, moyen ou foncé, drab ou brun, médium, demi-doublés. \$15.00 SPECIAL 34 à 42.

IMPORTANT!

Nous avons encore un beau choix de COMPLETS en worsted anglais de qualité et confection supérieure annoncés la semaine dernière à réduction pour \$15.00.

Nouveaux Complets "Hollywood" EN FINS WORSTEDS

Dernière création dans les COMPLETS pour les jeunes gens modernes. Style à un bouton, larges d'épaules, revers en pointe, le gilet est à devants choisis, les pantalons sont avec ceinture à extension de 3 pouces de largeur avec bas de 22 pouces. Doublures en satin, manches doublées en soie, worsteds gris foncé, patrons à rayures ou effets "Birds Eye". Grandeurs: 34 à 42. SPECIAL . . .

\$20.00

Complets de haute qualité TISSUS IMPORTES

Fins worsteds anglais et hollandais importés directement du moulin par nous-même. Styles pour toutes les tailles, réguliers, grands, courts ou corpulents, quel que soit votre taille, nous avons un complet pour bien vous ajuster, gris oxford, chevronnés, rayés bruns foncé ou moyen, serges non glacées, teintures indigo et maints autres patrons que nous ne pouvons énumérer. Tous ces complets sont finis à la main, grandeurs pour jeunes gens: 34 à 44; hommes: 36 à 46; corpulents: 39 à 50. SPECIAL . . .

\$25.00

Vente remarquable de Complets pour garçons et grands garçons.

3 GROUPES INTÉRESSANTS \$5.00 \$10.00 \$15.00

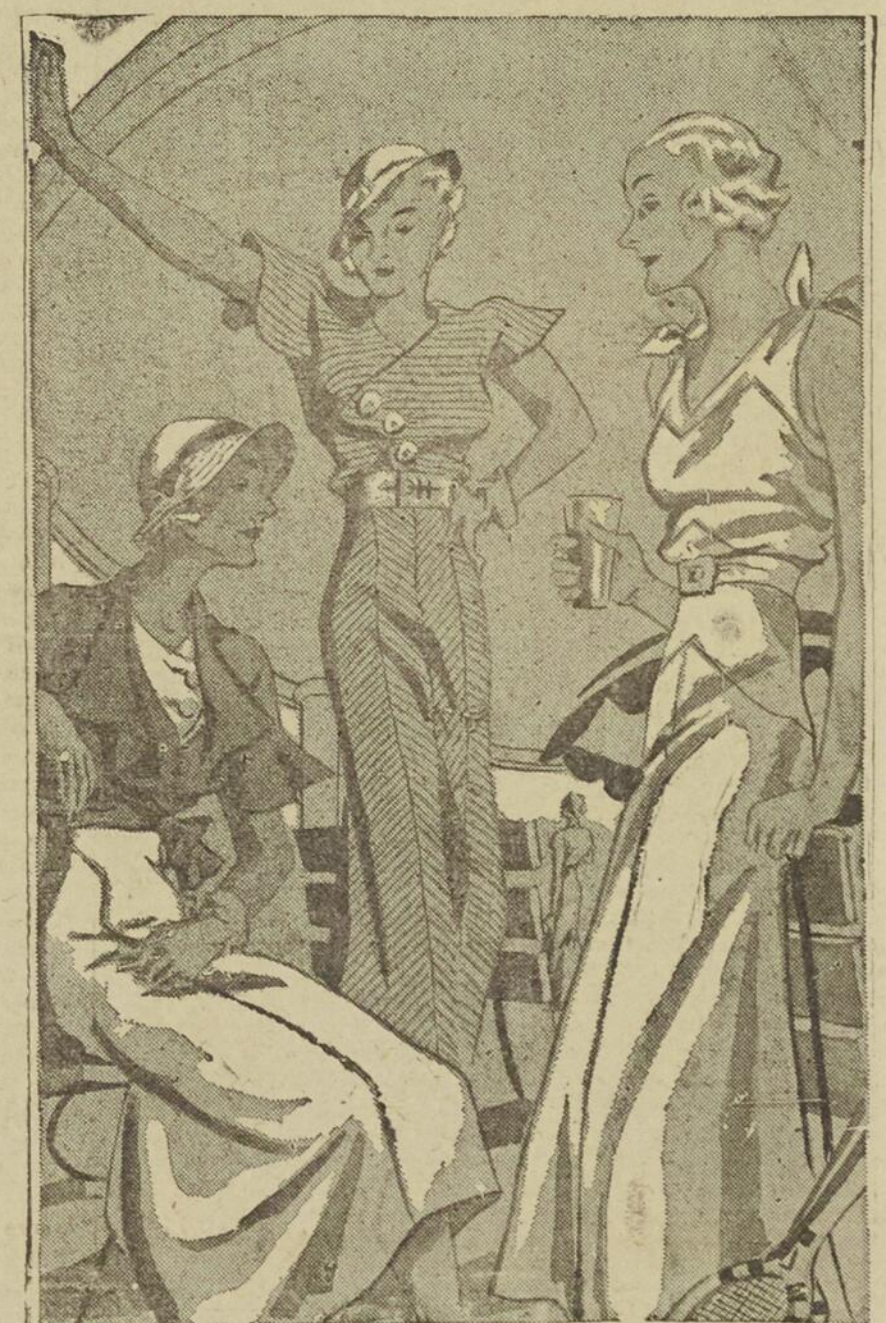
MERES! Ce n'est plus un problème maintenant de d'acheter le COMPLET du garçonnet ou du grand garçon. L'immense assortiment que nous mettons à votre disposition vous permettra de faire un choix judicieux à des prix d'économie.

Premier Groupe

Complets pour Garçonnet

Qualité insurpassable à un prix aussi modique. Nouveaux tweeds mouchetés, flanelles, donagals, serges bleu-marine et tweeds de tout genre. Styles sport avec poches appliquées et culotte droite, les serges sont avec 1 bouffant ou culotte droite si désiré. Les tweeds ont 2 culottes, bouffants et droites. Modèles à devants droits ou croisés, grandeurs 5 à 10 ans, ainsi qu'une ligne de complets en tweed avec 2 bouffants dans les grandeurs 8 à 15 ans. SPECIAL . . . \$5.00

OFFRES SPECIALES AU DEPARTEMENT DES ROBES POUR DAMES QUI DEVRAIENT SUSCITER L'ENTHOUSIASME!



Élégantes Robes d'Été EN CREPE "CELA-SILK"

Pour porter maintenant. C'est une primeur de la mode dans les plus jolis styles que vous puissiez désirer. Un choix incomparable de modèles effet cape, manches demi-longues et sans manches, corsage ornés de festons et fils tirés, jupes avec plis ou godées. Teintes: Pastel, blanc, rose, pêche, mais, bleu, vert et noir. Tailles: 14 à 44. \$2.49 SPECIAL . . .

UNE AUTRE OFFRE ALLECHANTE!

Robes et Ensembles EN CREPE UNI OU IMPRIME

Quel choix! Quelle variété de styles, tous plus intéressants les uns que les autres! Teintes unies, teintes imprimées, crêpe georgette uni et imprimé et le nouveau crêpe "Syringa" dans toutes les plus nouvelles teintes pastel et foncées, modèles pour Dames et jeunes filles. Tailles: 14 à 20 — 38 à 46 et tailles courtes: 16½ à 24½. \$9.95 SPECIAL . . .

3e PLANCHER

Deuxième Groupe

COMPLETS

De qualité supérieure avec pantalons longs et bouffants

Vous serez émerveillés des valeurs que nous offrons à ce prix. Worsteds, Tweeds, Flanelles, Serges et Tissus mouchetés pure laine, style sport ou réguliers. Ages 5 à 10 ans et 9 à 15 ans avec 1 culotte golf et 1 culotte Breeches" âgés 14 à 18 ans avec 2 pantalons longs. SPECIAL . . . \$10.00

Troisième Groupe

COMPLETS

Supérieurs pour grands garçons, 14 à 18 ans.

Confection et coupe soignées, tel que l'exige le grand garçon qui se tient au courant de la nouveauté. Flanelles et worsteds pure laine, serges bleu marine, style à épaules athlétiques, bas des pantalons très larges, doublures en soie "Artsilk". Un choix très varié de patrons "Bird's Eye" en brun, bleu et noir. Grandeurs: 32 à 36. SPECIAL: \$15.00

Le Nouveau et Plus Grand Magasin M. POLLACK LEE. Les seuls prix et tous les prix visiblement marqués

LE COIN DE
LA MENAGERE

Conseils Pratiques

Le Borax. — Le borax est une aide précieuse pour la jeune maman. C'est en effet un antiseptique non violent et non dangereux qui peut être conservé sans crainte dans une salle de bains où les enfants ont accès. Et il est presque indispensable là où il y a des bébés.

Certains spécialistes insistent même sur son emploi régulier pour le nettoyage des biberons.

Lorsque les bouteilles ont été soigneusement lavées à l'eau chaude et au savon et rincées une première fois, on y verse une cuillerée à thé de borax et un peu d'eau chaude et l'on secoue jusqu'à ce que le borax soit tout à fait dissout. La bouteille est alors rincée de nouveau à l'eau chaude et placée à l'abri de la poussière.

Cette méthode à l'avantage de faire gagner du temps à la mère de famille très occupée qui n'a pas besoin, dans ce cas, de faire bouillir les bouteilles tous les matins.

La cuisine à l'ancienne mode. — Potage crème d'oignons

Faites revenir avec un gros morceau de beurre bien frais une demi-tasse de carottes coupées en petits dés, deux branches moyennes de céleri blanc et une tasse d'oignons hachés très fins, jusqu'à ce qu'ils soient tendres mais non colorés.

Saupoudrez avec une cuillerée à table de farine et mélangez bien avant d'y verser une pinte de bouillon d'eau. Couvrez et faites mijoter environ vingt minutes.

D'autre part, faites chauffer au bain-marie une tasse de crème que vous battrez avec un jaune d'œuf avant de la verser dans le potage que vous laissez alors bouillir quelques minutes.

Passiez-le et servez soit avec un peu de persil haché menu, soit avec des croûtons frits dans le beurre.

Canard aux morilles

Vider et parer un jeune canard bien dodu. Se procurer des morilles noires; mettre de côté les plus belles et hacher les autres. Hacher également le foie du canard, puis un peu de lard gras, du jambon fumé, une échalote, du persil; mêler le tout et lier avec de la mie de pain détrempée dans du bouillon. Remplir le canard de cette farce, dument assaisonnée; le coudre et le mettre à cuire dans une cocotte garnie de herbes de lard et de déchets de jambon. Lors que le canard est doré sur toutes ses faces, achever de le faire cuire dans la cocotte couverte. Lorsqu'il est presque à point, ajouter les morilles et une demi-gousse d'ail. Servir le canard entouré de morilles arrosées du jus de citron et saupoudrer d'un hachis fait de persil et d'un peu d'ail.

Potage à l'anguille: Faire fondre au beurre ou à la graisse de l'oseille triée et lavée. Dans une autre casserole, faire revenir deux poireaux, deux carottes, un morceau de racine de céleri, un navet, deux pommes de terre, le tout émincé; mouiller avec l'eau suffisante pour préparer la quantité de potage voulue. Faire bouillir. Saler, poivrer, ajouter un bouquet de persil, puis une anguille grosse comme le pouce coupée en tronçons. Aussitôt le poisson y mêler l'oseille cuite, faire bouillir. Pendant ce temps, enlever l'arête des morceaux d'anguille et les diviser en quatre filets. Mettre au fond de la souprière quelques tranches de pain grillé, l'anguille, puis le bouillon qu'on a, si l'on veut, lié avec un jaune d'œuf.

Artichauts sautés. — Choisir de préférence de petits artichauts dont vous coupez les feuilles très courtes. Enlevez les parties dures que pèzent les artichauts en quatre et retirez le foin. Placez les quartiers d'artichauts, feuilles en dessous, dans une casserole contenant du beurre fondu. Salez, poivrez, laissez un peu roussir; arrosez avec du bouillon, saupoudrez de persil haché et achevez la cuisson à feu doux. Retirez les artichauts; dégraissez la sauce ajoutez-y un gros morceau de beurre frais et un jus de citron; versez sur les artichauts.

IVAR KREUGE SERAIT
ENCORE VIVANT

Le roi des allumettes, aux prises avec des difficultés insurmontables, et sur le point de voir découvrir toutes ses irrégularités, aurait organisé savamment sa disparition avec l'aide de deux de ses associés et amis. Certains détails portent à croire que la chose est vraie.

Stockholm 2. (Spéciale). — La rumeur se répand de plus en plus que Ivar Kreuger, le multimillionnaire aux dépens de la fortune des autres, et qui est disparu laissant des dettes pour une somme de au-delà de 200 millions, n'est pas mort mais a été organisé lui-même, avec

une savante mise en scène sa disparition, en laissant croire à tout le monde qu'il était mort.

Le télégramme annonçant sa mort disait que Kreuger s'était tiré une balle dans la tête à Paris, dans son magnifique hôtel de l'Avenue Victor-Emmanuel, et que le cadavre avait été découvert par le vice-président des compagnies Kreuger, M. Littorin, et sa sténographe, Mlle Karin Bokhan.

Mais chose drôle, pour un homme de cette importance, son corps ne fut pas embaumé et il fut déposé dans le cercueil par M. Littorin et Mlle Bokhan, sans qu'on permit à personne de le voir.

Après l'arrivée du cercueil à Stockholm, des amis de Kreuger demandèrent compte à Littorin de ces irrégularités mais le vice-président et Mlle Bokhan répondirent qu'ils avaient fait serment de ne rien dévoiler jamais de ce qui s'était passé à Paris. Le cercueil demeura fermé jusqu'à ce qu'on le porte au four crématoire, selon les instructions contenues dans le testament du roi des allumettes.

Mais les témoins qui assistèrent à la crémation commencèrent à dire qu'ils ne sont pas bien certains si c'est réellement le cercueil de Kreuger qui fut confié au four crématoire. Tout cela donne lieu à des rumeurs et le public se demande si le roi des allumettes aux prises avec des difficultés insurmontables, et à la veille d'être arrêté pour fraude, n'a pas organisé savamment sa disparition avec l'aide d'un ou deux initiés.

IL SE TUE PARCE
QU'ON LE TAQUINAIT

Un jeune étudiant de l'Université du Maryland, fiancé à une jolie veuve, absorbe du poison et il se lance vers la mort en conduisant son automobile à toute vitesse dans les rues de Washington, parce ses compagnons ne cessaient pas de la taquiner au sujet de ses fiançailles. Le fait est révélé par sa fiancée après la mort du jeune homme.

Washington 2. (Spéciale). — Enragé de voir ses compagnons le taquiner continuellement à cause de ses fiançailles avec une jolie veuve de 24 ans, un sophomore de l'Université du Maryland, Thomas Wilbur Wright, a bu du poison et il s'est lancé en suite vers la mort dans son auto qu'il conduisait à une vitesse terrifiante dans les rues de la capitale. Ne s'occupant pas des signes désespérés que lui faisaient les officiers du trafic, Wright mit en danger la vie d'un grand nombre de personnes jusqu'à ce que le poison commence à faire son œuvre en lui faisant perdre conscience de ses actes.

L'automobile du jeune désespéré alla donner contre un arbre, à un tournant d'un des boulevards, et on sortit le jeune homme des débris de la voiture. Il était gravement blessé mais on ne savait pas encore qu'il avait absorbé une forte dose de poison afin de mettre plus sûrement fin à ses jours.

Les policiers qui lui donnaient la chasse depuis plusieurs longues minutes virent avec plaisir la fin de cette course furibonde et ils ordonnèrent de conduire le blessé au poste de police.

Mais quand l'ambulance arriva après un retard de quelques minutes causé par le transport du blessé au poste de police us les ordres du constable Greenlow, le poison avait fait son œuvre et Wright mourut pendant le trajet. On ne débraya qu'un cadavre.

Avant de mettre son intention à exécution Wright en avait fait part à sa fiancée, Madame Mary V. Perry, et à quelques uns de ses amis et ce sont eux qui racontèrent la chose à la police, après la mort du jeune homme.

Les victimes de l'onde

Westport Mass. — Ferdinand Latulippe, âgé de 27 ans, du 407 rue Clarkson, de Providence, commis au bureau central de cette ville là, a perdu la vie à Horseneck Beach, quand il fut saisi par une vague de fond au moment où il se préparait pour retourner chez lui. Son corps a été rejeté sur le rivage une heure plus tard.

Un malin

— Je voudrais parler à M. Forin. — Bien mais est-ce à M. Jean, ou à M. Alfred son frère? — C'est à celui qui a une peur à Bordeaux.

Les vers se nourrissent de la vitalité des enfants et mettent leur vie en danger. Un remède simple et efficace est le Mother Grave's Worm Exterminator.

LE SOUVENIR D'UN
HORRIBLE DRAME

La démarche des parents de Virgil Kirkland, qui tua son amie Arleen Draves, âgée de 19 ans, remet à l'actualité le terrible drame qui causa tant d'émotion dans l'Indiana il y a un an. Deux des compagnons du jeune homme attendent encore leur procès pour leur participation à ce meurtre révoltant.

Gary-Indiana 2. (Spéciale). — Bien qu'ils soient à peu près certains que leur demande sera refusée, les parents de Virgil Kirkland, le jeune homme de 21 ans condamné à subir une détention de un an à dix ans au pénitencier de l'état pour le meurtre de son amie, Mlle Arleen Draves, 19 ans, il y a un an, au cours d'un party, se préparent à se rendre devant le bureau des pardons à Pendleton.

La nouvelle a soulevé beaucoup d'indignation dans le public et les membres du bureau des pardons sont débordés de lettres demandant de laisser la sentence suivre son cours. On trouve même que cette sentence fut trop légère et que le jeune homme aurait dû payer de sa vie la mort de la jeune fille.

Pendant ce temps, deux des compagnons de Kirkland au cours du party tragique attendent qu'on leur fasse subir un procès. Ce sont Paul Barton et David Thomson qui sont accusés d'avoir battu Mlle Draves et de lui avoir causé des blessures qui ont entraîné sa mort, parce qu'elle ne voulait pas se rendre à leurs demandes.

Une accusation de meurtre avait déjà été portée contre eux mais elle fut renvoyée et l'état a décidé de les faire juger sous une accusation moins grave dans l'espérance d'obtenir une condamnation qui conduira les deux compagnons de Kirkland au pénitencier.

LE SALUT DU DRAPEAU
CANADIEN-FRANÇAIS

Gloire à toi, Carillon-Sacré-Cœur! A l'ombre de tes plus, la nation canadienne-française grandit en conservant la foi et la langue de ses pères.

Le Carillon-Sacré-Cœur est le drapeau que notre nationalité peut regarder comme son signe distinctif, où palpitent ses amours et ses espoirs. C'est pourquoi ce drapeau flotte toujours dans la brise canadienne. Aussi, aux grands jours de fêtes, on le voit à la fenêtre du plus humble des canadiens-français comme sur le mât de nos grands édifices.

Que tes royales couleurs soient arborées partout, Carillon-Sacré-Cœur, car le peuple canadien-français en l'adoptant comme son drapeau distinctif y a reconnu l'image de son âme!

N'est-ce pas de la France que nous venons? N'est-ce pas une colonie-française que les Cartiers, les Champlains et les Maisonneuve voulaient établir ici? Les événements ont changé nos destinées, mais déjà notre âme s'était formée. Et plusieurs de nos historiens ont vu dans ce changement d'allégeance "un décret providentiel qui nous soustrayait aux erreurs et aux dangers de la Révolution et nous permettait de mieux conserver notre foi".

Quoi qu'il en soit, nous devons notre naissance à la France catholique. Et rien de plus naturel d'adopter, comme fond de notre drapeau, la bannière arborée par l'un de ses rois, Charles VII, sacré à Reims, grâce à Jeanne d'Arc.

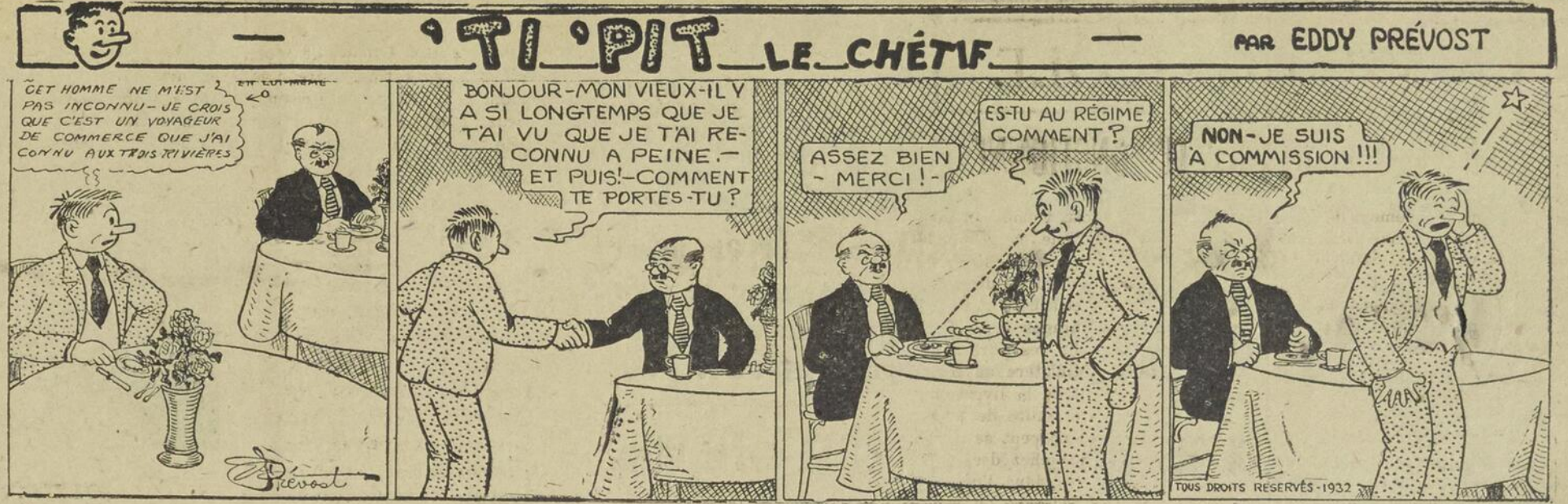


AFFAIBLI?

Dans les cas de:
Mauvaise digestion
Assouplissements après les repas
Manque d'appétit
Maux de reins
Rhumatismes
Impureté du sang
Débilité
Nervosité

rien de mieux que

Pilules MORO
pour les Hommes



Mais notre drapeau marque, en outre, ce qui nous lie à la France, ce qui nous en distingue, c'est-à-dire la personnalité propre que nous avons acquise. Il est le rôle des feuilles d'étable.

"L'étable, a écrit Monsieur l'abbé Antonio Huot, est un arbre sain, vigoureux, qui monte droit et fier vers le ciel. Il est fort enraciné au sol. C'est un arbre généreux, qui fait largement profiter la patrie de sa sève, miel très doux aux lèvres canadiennes. Ses feuilles fines, élégantes, d'un vert richement nuancé, laissent toujours transparaître aux yeux des hommes la lumière du beau soleil de Dieu. A l'automne, elles couvrent la patrie d'un manteau de pourpre dont la splendeur arrache des cris d'admiration aux étrangers eux-mêmes. L'étable, c'est le roi de la forêt canadienne; c'est l'arbre indéfectible qui défie toutes les tempêtes; c'est donc lui qui entre tous les arbres du pays, symbolise le mieux nos destinées nationales". Il était donc difficile de choisir un meilleur signe de notre emblème national.

Bien que, ainsi constitué, notre drapeau pourrait élever fièrement ses couleurs, ses promoteurs jugèrent bon d'ajouter un dernier élément, de placer entre les feuilles d'étable un signe qui affirmerait hautement le caractère de notre peuple, d'y faire rayonner le Cœur de Jésus. Ce geste répond à la grande dévotion de notre siècle. Que toutes les nations se consacrent à Lui, que toutes fixent son image aux piliers de leur drapeau!... Ce sera alors l'affirmation universelle de son règne social, la fondation du patriotisme et de la foi.

Mgr. Paquet, doyen de la Faculté de Théologie de l'Université Laval, parlant de notre drapeau, prononça ces paroles: "J'y vois réunis les trois grands éléments de notre patriotisme: la FOI NATIONALE, figurée par cette croix blanche que la France chrétienne porta si longtemps et si glorieusement à son front; l'ESPERANCE NATIONALE, attachée à ce front d'azur, qui se trouvait, dit-on, sur la bannière de Carillon, et qui, par là même, nous rappelle avec le courage héroïque de nos pères, les bontés et les sollicitudes de la Providence à notre égard; l'AMOUR NATIONAL, si bien exprimé par ces feuilles d'étable tressées autour du Cœur de Jésus, comme pour nous dire qu'en aimant Dieu on le voit à la fenêtre du plus humble des canadiens-français comme sur le mât de nos grands édifices."

Si nous avons raison de saluer notre drapeau avec fierté, il faut aussi lui rendre justice. Puisque ce drapeau est notre étendard, il faut aussi lui rendre justice. Puisque ce drapeau est notre étendard, il faut aussi lui rendre justice. Puisque ce drapeau est notre étendard, il faut aussi lui rendre justice.

Si nous avons raison de saluer notre drapeau avec fierté, il faut aussi lui rendre justice. Puisque ce drapeau est notre étendard, il faut aussi lui rendre justice. Puisque ce drapeau est notre étendard, il faut aussi lui rendre justice.

voir le placer en vedette; qu'il ressorte dans la décoration extérieure et qu'on ne l'écrit pas sous l'avallanche des drapeaux divers.

Sans doute le drapeau britannique comme celui de la papauté ont des droits reconnus. Mais pourquoi cette multiplicité inopportune, où tous les pays passent et dans laquelle se perd notre vrai drapeau, le Carillon-Sacré-Cœur!

C'est le devoir de tout vrai Canadien-Français, de tout patriote sincère et désintéressé, devoir de solidarité nationale, de se rallier à ce signe et de le considérer comme l'emblème officiel de notre nationalité.

Donnons donc à notre décoration extérieure, la signification qu'elle doit avoir, et que le Carillon-Sacré-Cœur soit le drapeau en vedette!

G. H.

Bonne recette

Un professeur allemand de géographie avait retrouvé à Rio de Janeiro un docteur italien qu'il avait connu autrefois en Europe.

Le docteur était très bon et le professeur très avare. C'est pourquoi le dernier se présentait régulièrement chez le premier aux heures des repas. Le praticien ne savait comment se débarrasser de cet hôte encombrant. C'est le pique-assiette lui-même qui lui en fournit le moyen.

Un jour notre géographe arriva au moment du déjeuner. On l'invita. Tout en mangeant, il s'extasia sur les travaux récents d'un astronome de New-York lequel a précisé d'une façon exacte qu'un animal jeté de la lune arriverait sur la terre douze ans après.

Alors le docteur de répliquer: — Cette théorie est fautive. Si l'on vous jetait vous de la lune à 11 heures et demie du matin, je suis certain que vous seriez chez moi à midi pour déjeuner.

— Le professeur n'est plus revenu!

LA SEVE DE PREMIERE COULEE
EST LA MEILLEURE

Une des singularités de l'industrie du sucre d'étable est le fait que le sirop, le sucre et la crème d'étable faits de la sève de première coulée sont toujours les meilleurs. Quelles en sont les causes? On prétend que la sève de première coulée se compose principalement d'eau pure et de sucrose tandis que chaque coulée successive contient une proportion toujours plus forte d'acide carbonique absorbé par les feuilles et les bourgeons qui se développent et qui affectent directement l'élaboration de la sève. On dirait également que les ustensiles dont on se sert pour re-

cueillir la sève et pour l'évaporation sont en bien meilleur état au commencement de la saison qu'ils ne sont plus tard, lorsqu'un dépôt de sucre se ramasse au fond de la bouilloire ou de l'évaporateur et lorsque les accumulations de sève commencent à se carboniser sous l'effet de la chaleur d'évaporation, donnant une couleur plus foncée et un goût plus fort. Quoi qu'il en soit chaque coulée successive de sève donne un produit à goût plus fort et à couleur plus foncée. C'est là la raison des catégories des produits de l'étable établies sous la Loi de l'industrie de sucre d'étable et que voici: "Canada de choix", "Canada clair", "Canada intermédiaire" et "Canada foncé."

Aujourd'hui, on fait en musique des choses très belles, et en certaines parties, (quand on ne va pas au délà), il y a véritable progrès... Mais en général, on n'est pas sincère et on fait toujours comme son voisin. (G. Verdi à Camille Bellaigue Milan 9 février 1893).

Evitez aux enfants de souffrir des vers en employant le Mother Grave's Worm Powders le vermifuge le plus efficace avec lequel on peut combattre ces ennemis insidieux des jeunes. C'est un excellent destructeur des vers et quand ses qualités sont connues dans une maison nul autre remède n'est employé. Le remède agit par lui-même ne requérant aucun purgatif pour lui aider et d'une manière si complète qu'on ne désire rien de plus.

LES CINEMAS
FRANCE-FILM

LE THEATRE CANADIEN

En France, il y a place pour un genre bien particulier et à proprement parler national si l'on tient compte du succès remporté par des films comme "L'Anglais tel qu'on le parle" qui transportait à l'écran une des meilleures pièces de Tristan Bernard. C'est à ce genre de fantaisies qu'on peut rattacher un film qui fourmille de trouvailles originales et ingénieuses: "Vacances."

Ce genre est aimé à Québec et les gens l'apprécient de plus en plus.

L'histoire de "Vacances" est très simple. Il s'agit d'un jeune secrétaire qui croit indispensable de prendre des vacances, une femme et une auto. C'est évidemment plus qu'il n'en faut pour un seul homme mais ce qu'il est impossible de conter c'est l'esprit avec lequel est traitée cette légère satire de mœurs très actuelles.

La distribution comprend Florelle, Lucien Galas, Georges Charlia, Pierre Juvenel. Le film a été réalisé par Robert Boudroz.

La pièce est de Besson et Fabret et la musique de Lionel Cazaux et Jacques Batell.

PENSEES

La musique est maintenant pour les femmes ce que les mathématiques le latin, etc, sont pour les hommes, un domaine à part et indéfini. Il faut la savoir pour la comprendre. Beaucoup la poussent à fond du côté dramatique ou du côté mécanique. Débouché d'action. Chaque soir, il lui faut sa ration de sensations intenses et d'applaudissements bruyants. (Taine Notes sur Paris, p. 308 1863).

Aujourd'hui, on fait en musique des choses très belles, et en certaines parties, (quand on ne va pas au délà), il y a véritable progrès... Mais en général, on n'est pas sincère et on fait toujours comme son voisin. (G. Verdi à Camille Bellaigue Milan 9 février 1893).

Evitez aux enfants de souffrir des vers en employant le Mother Grave's Worm Powders le vermifuge le plus efficace avec lequel on peut combattre ces ennemis insidieux des jeunes. C'est un excellent destructeur des vers et quand ses qualités sont connues dans une maison nul autre remède n'est employé. Le remède agit par lui-même ne requérant aucun purgatif pour lui aider et d'une manière si complète qu'on ne désire rien de plus.

"Méfiez-vous des concerts d'amateurs et des diners sans cérémonies". Proverbe cité par L. Montigny, le Provincial à Paris 1825 p. 259

Un bon cigare est aussi rare qu'un bon ténor et il coûte assez cher, et dans sa courte durée, ainsi que le ténor, le souffle de la poitrine le fait vivre et le tue, et des deux il ne reste guère qu'un peu de fumée et peut-être un égréable souvenir. (J. Mario, d'après l'Autographe du 5 décembre 1863).

Si l'éducation musicale était, en général, plus soignée, ou si le public, pris en masse avait la moindre éducation musicale, au concert comme au théâtre, on ne s'en rapporterait pas à l'étiquette pour juger de la valeur d'une oeuvre (E. Reyser.)

"Il est Différent" voilà ce que l'on dit du
NOVORO
Du DR. PIERRE
C'est un remède herbeux de mérite reconnu. Il est en usage constant depuis plus de cent ans, et il a apporté le rayon de soleil de la santé à des milliers de familles.
ESSAYEZ-LE UNE SEULE FOIS, quand votre digestion ne va pas, quand votre estomac fonctionne irrégulièrement, quand votre sommeil est agité, quand les douleurs atteignent votre corps, quand vous vous sentez fatigué, etc.
On ne le trouve pas chez les droguistes. Il est fourni par des agents spéciaux; ou directement du laboratoire de
DR. PETER FAHRNEY & SONS CO.
2501 Washington Blvd. CHICAGO, ILL.
(Déposé libre de tous droits au Canada)

BOUTEILLE DE 10 ONCES
\$1.20
Vendu aussi en
bouteilles de
26 onces \$2.85
de 40 onces \$4.25
N'acceptez pas
de succédané.
Rafraîchissez-vous
avec le GIN
de KUYPER
Ajoutez-en juste un filet
au "ginger ale", à la
bière de gingembre ou au
citron—le parfait breuvage
d'été à la parfaite
saveur hollandaise.
GIN de KUYPER
JOHN de KUYPER & SON, Distillateurs. Maison fondée en 1695
ROTTERDAM - HOLLANDE

"Marianne s'en va t'au moulin!"
Marianne se mit à pleurer. (bis)
Où t'es-tu allée, Marianne?
Pour acheter un âne.
Ma p'tite manzelle! Marianne,
Pour acheter un âne Catin,
En venant du moulin.
10c
LE PAQUET
LE TABAC
MARIANNE
un mélange de QUESNEL.
Un alliage meilleur et mieux aromatisé de tabacs naturels cultivés dans la belle province de Québec. Vous avez l'assurance de goûter l'arôme plus riche du Marianne—il contient du Quesnel.

DIXIEME ANNEE RAPPORT HEBDOMADAIRE SEMAINE No. 35
CONCOURS DE PONTE DE L'EST DE QUEBEC

SEMAINE FINISSANT LE 2 JUILLET, 1932.
Sous la direction de la Station Expérimentale, Ste-Anne de la Pocatière, Qué.
(ENREGISTREMENT)
Le Concours s'est ouvert le 1er novembre et se continuera pendant 51 semaines

ABREVIATIONS: H. oeufs de la semaine; P. total des points; T. total des oeufs, total des points.

Par- quets	Propriétaires	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	H.	P.	T.	Total des Points
1.	Plymouth Rock Barreces	6	4	1	4	6	6	3	5	6	4	1	44.7	1362	1333.5
2.	Collège MacDonald	7	5	6	1	1	1	1	1	1	1	1	42.0	1437	1396.4
3.	Sta. Exp. Kapuskasing, O.	6	2	4	1	1	1	1	1	1	1	1	28.1	1487	1525.9
4.	Ernest Renaud	3	7	1	1	1	1	1	1	1	1	1	26.4	1241	1262.0
5.	W. A. Carr	7	5	3	3	6	1	1	1	1	1	1	42.7	1338	1543.3
6.	L. A. Gnaedinger	4	5	6	6	4	1	1	1	1	1	1	56.1	1644	1729.6
7.	Sta. Exp. Ste. Anne, Qué.	2	6	5	4	7	3	7	5	3	5	1	51.8	1349	1362.5
8.	Sta. Exp. La Ferme, Qué.	5	6	7	7	6	5	6	1	1	1	1	49.9	1218	1277.0
9.	Arthur Boulanger	5	6	7	7	6	5	6	1	1	1	1	46.5	1515	1491.3
10.	Raoul A. Coriveau	5	6	4	5	6	6	1	1	1	1	1	42.0	1111	1197.4
11.	Rhude Island Rouges	5	5	3	1	6	2	4	3	1	1	1	37.4	1278	1350.0
12.	Antoine DeRoy	5	6	7	7	6	5	6	1	1	1	1	58.9	1381	1456.6
13.	Walter A. Bromby	7	2	6	6	7	7	6	7	6	2	5	58.9	1493	1595.5
14.	C. D. Calder	3	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	34.0	1162	1184.6
15.	Ecole Agri. Ste. Anne, Q.	6	3	3	5	6	5	6	5	6	5	1	57.1	1297	1424.2
16.	Kenneth S. Ingalls	7	4	3	6	5	1	1	1	1	1	1	40.7	1128	1244.9
17.	Riverside Poultry Farm	7	4	3	6	5	1	1	1	1	1	1	42.9	1537	1627.4
18.	Brompton Poultry Farm	7	4	3	6	5	1	1	1	1	1	1	43.6	1326	1387.5
19.	Plymouth Rock Barreces	5	6	1	1	1	1	1	1	1	1	1	36.3	1204	1329.2
20.	Sta. Exp. Ste. Anne, Qué.	5	6	1	1	1	1	1	1	1	1	1	36.3	1204	1329.2

Température: MAX: 76.14 MIN: 50.14 Production 60.5% 826 885.0 2

Billet de la semaine.

SENSATIONS AERIENNES

Jacques COEUR.

PROLOGUE

L'aviation fascine étrangement. Les as héroïques, superbes, dominent le ciel. Au zénith, décrochent les astres; par delà les océans, devant les étoiles. L'avenir est aux nues; les chevaliers de l'espace, les chevronnés de nuages, les paladins de l'azur, les pionniers de l'air luttent avec ardeur pour la conquête du ciel. C'est à l'heure, hier, illustre vainqueur de l'heure, leurs noms magnifiques chantent dans les cœurs.

LE RECIT

J'imaginai partir dès l'aube. Je n'avais pas songé que la brume noyait le paysage et que le ciel était en deuil, au point qu'un réservoir de vapeur, l'attendait donc, flânant sur la rive, que le pilote m'avertit. A neuf heures, on vit clair. Sautant dans le bac, je gagnai l'appareil, y grimpai et me flus solidement au siège au moyen d'une large ceinture destinée à cet usage, me coiffai du casque de cuir et superposai à mes lunettes de verres épais à l'aide d'une bande élastique. Deux sièges côte-à-côte sous l'hélice, pas de cabine. Un mécanicien, juché sur le fuselage, agita des bras agiles, le moteur gronda fantastiquement, nous partions. Je crois être à bord d'un frêle esquif que ballote la vague; nous faisons verticalement le tour du lac, je mesure quelques pieds entre l'eau et nous; c'est fait, nous volons au ras des flots. Un prodigieux étonnement déferle en moi: les yeux écarquillés je remplis mes lunettes d'inouïes visions. L'esprit tendu, j'accumule en ma mémoire de féériques impressions. Tout à coup, j'aperçois sous moi des bouquets d'arbustes que nous frôlons presque; nous franchissons les légères ondulations du terrain; nous sommes encore à une faible altitude; je vois des enfants dans le sentier, une charrette sur la route, des vaches sur l'herbe. Nous montons toujours: je distingue les habitations, minuscules; le chemin qui serpente, mince ruban, des toches mouvantes, blanches, noires sur la route et dans les champs; hommes et bêtes.

Nous flions sur le fleuve que nous suivions très bas; car le temps est en deuil, la visibilité mauvaise. Mon compagnon, le capitaine Webster, américain flegmatique et rasé, taciturne et bien mis, courtois et propre, observe autour de lui avec attention, scrutant avidement l'espace. Il me critique à des mots que je devine aux gestes: Brume, on ne voit pas la rive, il faut arrêter. C'est dit, nous étions à soixante pieds. Le contact avec l'eau s'effectue en douceur: c'est un glissement léger. Nous alisons une cigarette et causons, aisément car le bruit de l'hélice s'est beaucoup atténué. "Doit-on attendre que les caps surgissent de la brume, car ce sont les points de repère et il les faut long-ger ou doit-on retourner à notre point de départ, car réellement la brume est inquiétante. Après une heure d'immobilité, vraiment nous jouons de bonheur, voici que le soleil d'or émerge des rayons et que les caps dépouillent la brume comme un vêtement impostun. Nous repartons et suivons néanmoins le fleuve car le soleil joue à cache-cache derrière des nuages joufflus. L'été-été-été, l'été-été-été, l'été-été-été, les chutes Montmorency, la côte de Beauré, nous montons à deux mille pieds et piquons vers Québec. Je fouille la ville en tous sens et reconnais les édifices, les rues, les églises. Comme Québec est intéressant de l'haut avec les toches sombres des peuloues, les clochers des églises, le dard de la rue, la minceur de la tour du Château et du Price House. Et je n'en finis d'admirer mes sujets d'émerveillement: nous survolons les plaines et gagnons le champ d'atterrissage. Le capitaine active un levier, deux roues se dessinent, qui remplacent les rotteurs: nous approchons un amphibie. Nous descendons quasi verticalement: un savant rétablissement, une course à ras de terre et nous touchons le sol. Je suis rudement secoué; il y a évidemment moins de heurts sur l'eau. Je m'hisse au dehors et tout ankylosé, mets pied sur terre. Il est midi; à deux heures, le capitaine et moi, nous retrouvons au camp.

Azur étincelant, soleil resplendissant, brise transparente. Je retiens quelque chose de prodigieux et de fantastique.

Lancé comme une terrible flèche, tel un foudroyant bolide, l'appareil coupait l'espace. Nous faisons du vent vingt miles à quatre mille pieds dans les airs. Un léger balancement, un curieux sifflement et la marche insensée du moteur indiquent une effrayante vitesse. En trois quarts d'heure, nous étions à Sainte-Anne. Nous touchâmes l'eau en un clin d'œil. Mon voyage se terminait. Nous échangeâmes un vigoureux shake-hand, le capitaine et moi et je regagnai la Malbaie en... automobile, encore tout enivré de ma course éperdue à travers les airs.

Jacques Coeur, E.E.D.

Une bonne naïveté

Un groupe de bons Bretons de St-Ronan vient à Paris pour la première fois à l'occasion de l'Exposition.

Le grand-père, qui se souvient d'avoir été au théâtre une fois à la foire de Quimper, veut offrir ce plaisir à sa femme et ses deux petits-enfants.

Il se présente donc au guichet d'une des salles de spectacle de l'Exposition et demande:

— Quatre places, s'il vous plaît. Très aimablement, le guichetier s'informe:

— Balcon ou parterre?

— Oh! ben non, proteste le Breton si c'est trop cher, j'aimerais autant que vous me donniez des sièges.

Le 40ième Anniversaire du

THÉ "SALADA"

Depuis 40 ans SALADA est le nom connu de tous pour désigner le thé par excellence. Les prix actuels sont les plus bas depuis 15 ans.

IL TUE SON BEAU PÈRE ET SA BELLE-MÈRE

Un mari, à la veille de recevoir le jugement dans son instance en divorce tente de tuer sa femme mais il se trouve face à face avec le père et la mère de celle-ci et il les abat à coups de carabine. Le récit du drame par la femme du meurtrier qui se suicide aussitôt le double crime commis.

Hamilton 25 (Spécial) — "Seulement quelques heures avant que le tribunal donne une solution à mon problème marital, mon mari, Ferd Gowdy, rendit tout jugement inutile en tuant mon père et ma mère, et en se suicidant ensuite.

La jalousie fut le mobile de ces crimes. Apparemment, mon mari voulait me tuer, mais ce fut mon père qui se présenta le premier dans le champ de son arme meurtrière et ce fut la pauvre veillard qui reçut la balle qui m'était sans doute destinée. J'espère que le démon tourmentera bien mon mari, car je n'ai eu que du trouble avec lui depuis sept ans que nous sommes mariés. Je dus le laisser un mois après notre mariage et depuis ce temps, je l'ai quitté plusieurs fois.

L'été dernier, il entra de force dans la maison de mon père pour s'emparer de notre fils de trois ans, Freddie, et il menaçait alors de tuer l'enfant et de se tuer ensuite si on ne le lui laissait pas emmener.

Je ne doute pas que mon mari ait mûri son sinistre projet pendant plu-

L'ÉTRANGE AVENTURE DE MARIE J. DES ORMIERS

Cette jeune canadienne française de Montréal, quoique mariée légalement, est bigame et l'Eglise et l'Etat cherchent à tirer au clair son cas difficile. D'après le droit canon elle est la femme d'un homme tandis que d'après la loi civile elle est la légitime épouse d'un autre.

Montréal 25 (Spécial) — L'étrange aventure matrimoniale de Marie Jeanne des Ormiers, intéressée actuellement la métropole du Canada et les provinces maritimes. Bien que légalement mariée, Marie des Ormiers est considérée comme bigame et l'Eglise et les cours civiles cherchent à régler les questions de droit soulevées par les deux mariages de cette jeune fille.

D'après le Droit canon, elle est la femme d'un homme tandis que d'après la loi civile elle est légalement l'épouse d'un autre. Si elle demeure avec son mari numéro 2, elle est bigame aux yeux de l'Eglise et si elle va demeurer avec son premier mari, elle encourt les rigueurs des lois civiles.

D'après ces lois civiles, le mari légal de Marie Jeanne des Ormiers est J. Adrien Perrault, mais cela n'empêche pas Perrault d'avoir fait tout en son pouvoir pour faire annuler son propre mariage par la Cour Supérieure. Cette cause célèbre commença quand Marie des Ormiers

LES PROTESTATIONS MATERNELLES INUTILES

Une jeune fille majeure se marie clandestinement et sa mère apprend son mariage par les journaux. Comme on peut s'y attendre, la mère proteste auprès des officiers civils qui ont émis la licence de mariage et auprès du pasteur qui a célébré. Ils sont dans leur droit.

New-York 25 (Spécial) — Evidemment surprise et fâchée d'apprendre par les journaux le mariage de sa fille, débutante de la saison, Mlle Alexandra D. Gardiner, à James Randall Creel, madame Robert A. Gardiner, de l'Avenue du Parc, a protesté auprès des officiers du bureau des licences de mariage pour avoir émis une licence sans son consentement.

Madame Gardiner a fortement tancé aussi le pasteur G. T. Sargent, de la cathédrale de l'Incarnation, à Garden City, Long Island, pour avoir célébré le mariage.

Les officiers du bureau des licences ont répondu à la mère courtoisement que Mlle Gardiner avait donné

son âge, 22 ans et que Creel avait 27 ans. Ayant tous deux l'âge légal, pouvant par conséquent se passer du consentement de leurs parents, rien n'empêchait la célébration du mariage et le dean Sargent a donné la même raison à madame Gardiner.

"Je connaissais, a-t-il déclaré, la jeune fille depuis plusieurs mois, de même que son fiancé, et il n'y avait pas de raison pouvant empêcher la célébration du mariage. La mère de la jeune fille, madame Gardiner, est venue me voir et elle était fort en fureur, mais tout est correct maintenant."

Les jeunes mariés sont partis immédiatement après la cérémonie pour leur voyage de noces au Canada. Mlle Gardiner fit ses débuts dans la

AMBROSE J. SMALL SERAIT-IL RETROUVÉ?

Un individu, interné depuis quelques années dans une institution du Wisconsin prétend être le magnat de théâtres disparu en 1919 et il donne, dans trois lettres, des détails qui troublent fort les parents du disparu. Seul Small pouvait connaître ces choses concernant sa famille. Une enquête aura lieu pour établir l'identité de l'homme.

Hamilton-Ontario, 2. (Spécial). — Est-ce que Ambrose J. Small, magnat de théâtre et multimillionnaire qui disparut sans laisser de traces en 1919 est encore vivant et pensionnaire dans un asile d'aliénés des Etats-Unis?

Ce mystère, vieux de treize ans, a été rappelé par une communication reçue d'un interné dans l'institution d'état de Wau-pun, Wisconsin, qui déclare qu'il est Ambrose Small. Deux autres lettres suivront adressées à Philip Morris, un avocat de Hamilton. La première ne lui était pas adressée et elle lui tomba sous la main par une pure coïncidence et ce fait donne du relief aux affirmations du détenu.

Dans ses trois lettres, le supposé Small donne des détails sur sa soeur que seule celle-ci et lui-même pouvaient connaître, et Mlle Small a déclaré que les détails donnés étaient exacts. Dans une lettre, l'homme demandait si madame Small détenait encore ses propriétés et la signature ressemble beaucoup à celle du magnat de théâtres. Les trois lettres sont signées de la même main mais une enquête a révélé le fait qu'elles ont été envoyées par un interné qui porte le nom de Churchill. Ce Churchill est-il Small? Voilà ce que se demandent tous ceux qui ont connu le multimillionnaire.

Pour sa part, Morris ne le croit pas mais il incline à penser que Churchill connaît quelque chose de la disparition de Ambrose Small et une enquête sera faite dans ce sens.

Le supposé Small explique comme suit sa disparition. Il déclare que, répondant à une demande des officiers du Northern Trust qui avait charge de ses propriétés, il s'était rendu à la gare du Baltimore et Ohio le 26 septembre 1919 et qu'il fut enlevé par deux hommes. Retenu longtemps en captivité, il tomba malade, fut envoyé à un hôpital et de là envoyé à l'institution d'état.

Les trois lettres portent une demande de renvoi à "Ambrose J. Small, Boite B, Wau-pun, Wisconsin".

On fera l'impossible pour établir hors de tout doute l'identité de celui qui prétend être le multimillionnaire Small.

Une bombe à la Havane

La Havane. — Une bombe, de dynamite, qu'un dispositif électrique devait faire éclater dès qu'on l'ouvrait, a été découverte jeudi sur un trottoir de la Havane. Elle était munie d'une fausse mèche, et la police croit qu'on voulait, par elle, tuer le capitaine Miguel Calvo, expert en explosifs et les autres du poste central qui devaient l'examiner.

Contre l'alcoolisme

Paris — Pour combattre l'alcoolisme, le professeur Labbé proposait récemment un moyen que l'Académie de médecine approuve volontiers: c'est de créer dans toutes les régions de la France des débits de boissons non alcooliques dans le genre des "Abriss du Marin" et des "Foyers du Soldat." On y boira du jus de raisin ou de pomme non fermenté, ce qui est, au point de vue alimentaire, une boisson excellente.

société New-Yorkaise en 1929. Creel a donné comme lieu de sa résidence, la demeure de M. et Madame S. Moore, membres éminents de la haute société de la métropole. C'est un gradué de Harvard, promotion de 1927.



VOUS NE CROIRIEZ JAMAIS QUE...

...C'EST LE MEME BÉBÉ

Voilà ce que nous écrit Madame Albert Bolton, de Toronto: "Durant ses premiers mois, j'allais à ma fille Jeanne-Marguerite. Mais cela ne lui suffisait pas. J'avais entendu parler du Lait Eagle et je décidai de l'essayer. Elle s'en trouva bien dès le début et je n'ai pas eu d'ennui depuis. Sa chair est ferme, sa structure osseuse bien développée, ses jambes sont droites et elle est si gaie! En septembre dernier, elle a mérité un troisième prix contre 102 concurrents, à l'Exposition Canadienne Nationale."

Si vous ne pouvez allaiter bébé vous-même, demandez notre publication sur le Bien-Etre de Bébé.

GRATIS! Merveilleux Livret de Bébé!

The Borden Co. Limited,
115 George Street,
Toronto, Ont.

Messieurs, — Veuillez m'expédier un exemplaire, gratis, de l'édition 64 pages de "Bien-Etre de Bébé".

Nom

Adresse

LA SECURITE EN AVION

Par Pierre FRANCK, Ingénieur en chef de l'Aéronautique française.

Les dangers les plus grands qu'on peut courir en avion sont l'incendie et l'atterrissage forcé causé par la panne de moteur. Contre l'incendie, on prend maintenant des précautions qui se sont montrées très efficaces: cloisons pare-feu entre le moteur et les réservoirs, possibilité de larguer ces réservoirs, extincteurs, avertisseurs d'incendie et extincteurs automatiques ont fait leurs preuves. Contre la panne de moteur, le meilleur remède est d'avoir un moteur de plus qu'il n'est nécessaire; si un moteur s'arrête, on peut encore voler avec les autres et aller chercher un terrain sûr pour y atterrir; on peut même, quand l'avion est organisé pour cela, réparer le moteur arrêté si, comme c'est le cas général, l'avion n'est pas grave. Mais on n'a pas tous les avions multi-moteurs; les petits avions en particulier sont tous monomoteurs. On organise donc l'avion pour courir le moins de risque possible en cas d'atterrissage forcé; le danger dans ce cas est surtout de se poser sur un mauvais terrain où l'avion capote; pour éviter cela, le train d'atterrissage est bien dégagé, en sorte qu'aucun essieu ni aucun tendeur placé entre les roues ne puisse se prendre dans les herbes, ou heurter un petit obstacle; des freins permettent d'arrêter très vite l'appareil après qu'il a touché le sol; enfin, on évite dans les cabines les arêtes vives et les parties saillantes qui, en cas de choc, blesseraient les passagers; on charpente solidement le nez de l'avion pour qu'il ne s'écrase pas sur le pilote qui est à l'avant, en cas de collision avec quelque obstacle.

N'allez-vous pas maintenant me reprocher d'être bien effrayant en parlant de tous ces accidents qu'il faut conjurer? Et n'aurait-il pas mieux valu les passer sous silence, afin de ne pas éloigner de l'aviation les timides et les hésitants? Je ne mériterais pas ce reproche quand j'aurai fini de traiter cette question de la sécurité, et que je vous aurai dit ce qu'elle est, en fait, actuellement, dans l'aviation commerciale. Nous empruntons cette statistique au Bureau Veritas. Voici d'abord la proportion des accidents de personne par million de milles parcourus. Cette proportion est calculée pour les compagnies d'assurance, et de la manière suivante: on compte pour 1 un accident mortel, pour 0.6 une blessure grave et 0.1 une blessure légère. Les chiffres trouvés sont les suivants:

1923	12.2
1924	5.1
1925	6.4
1926	8
1927	4.1

Cela correspond aux distances ci-dessus parcourues pour 1 accident de personne:

1923	20,000 milles
1924	26,000 "
1925	30,000 "

En réalité, parmi les accidents notés, certains sont survenus sur les avions d'un type nouvellement mis en service ou sur des avions employés en dehors de leurs conditions licites d'emploi. Si on les déduit, on trouve que la proportion des accidents est inférieure à 1.6 pour million de milles parcourus. D'ailleurs, on ne transporte plus de passagers sur des appareils de types nouveaux. Ceux-ci doivent avoir au préalable volé un temps suffisant sur une ligne pour le transport de courrier et de marchandises.

Une autre statistique montre qu'en France, de 1923 à 1925, l'aviation civile a eu 3 morts pour 100,000 heures de vol. Dans l'aviation militaire on en trouve environ 6 fois plus. La même proportion ressort des statistiques de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis. En France et aux Etats-Unis, on compte 5 à 6 accidents pour 1 mort. Il est donc indispensable de toujours distinguer les accidents qui ont lieu sur des lignes de transport régulières de ceux qui se produisent dans l'aviation militaire, dans les Ecoles et dans les centres d'études. C'est faute de faire cette distinction nettement, que la presse effraye parfois exagérément le public avec les accidents d'aviation, et l'en détourne.

P. F.

Les chiffres cités plus haut sont officiellement donnés par le Bureau Veritas, dont la spécialité est de tenir un compte très rigoureux de la sécurité des lignes aériennes. Les statistiques récentes sont encore plus encourageantes, étant données les progrès si rapides que franchit à pas de géants l'aviation commerciale.

Tous nos hommes d'affaires devraient calculer sérieusement le temps et l'argent que leur sauvent les lignes aériennes, avec un minimum encore plus restreint de risques d'accident que dans tout autre moyen de locomotion.

La CANADIAN AIRWAYS LIMITED, University Tower Building, Montréal, ne demande pas mieux que de répondre à toute demande de renseignements relatifs à ses réseaux qui couvrent à peu près tout le Canada.

Elle invite particulièrement notre population à profiter de l'expérience mise à la portée de toutes les bourses, grâce à un service régulier d'avions de Montréal à Québec et de Québec à Montréal. Le voyage aller retour ne coûte que dix-huit dollars (\$18.) et peut se faire dans la même journée.

Ecrivez tout de suite ou téléphonez à:

QUEBEC:
Canadian Airways Limited, Champ d'aviation St-Louis. Téléphone 3-4717.

Travel Service Limited, 18, rue Ste-Anne. Téléphone 2-1646.

MONTREAL:
Thos. Cook & Son, Union Avenue. Téléphone M A 9219.

American Express Company, Phillips Square. Téléphone L A 6155.

LA FILLETTE TENTE DE CACHER SON VOL

Nettie Johnston, qui avait vendu des billets pour une danse à l'église, affecte l'argent à l'achat d'une robe et elle imagine ensuite un hold up pour expliquer l'absence de la somme. Elle finit par avouer son mensonge à son père qui rembourse la congrégation.

Toronto 25 (Spécial) — Effrayée d'avoir dépensé pour acheter une robe une somme de \$10.00 qu'elle avait ramassée à vendre des billets pour une danse, une fillette de 14 ans, Nettie Johnston, au moment de rendre compte fut prise de panique et au lieu d'avouer sa fredaine, elle imagina un hold up et pour donner elle organisa une histoire de vol. Elle du corps à son invention, elle se blessa volontairement à la tête.

Pendant que la police recherchait les bandits qui lui avaient été décrits par la fillette, cette dernière confessa son vol à son père et elle admit qu'elle avait employé l'argent à l'achat d'une robe.

Elle raconta qu'ayant lu des histoires de vols à mains armées, elle crut devoir imaginer une histoire semblable pour couvrir son déficit. Des passants la trouvèrent un soir dans la rue. Elle gisait par terre, sans connaissance et elle avait une blessure à la tête. Nettie avoua ensuite qu'elle s'était jetée contre un arbre pour se faire une blessure qui donnerait un air de véracité au conte qu'elle raconta ensuite.

"NORTH AMERICAN TRUST SHARES 1953"

Encaissement de coupons 30 juin 1932

Tel que prévu par l'acte de fiducie le montant minimum du coupon sur les actions "North American Trust Shares, soit \$0.30 est payable en fonds américains, le 30 juin 1932. Suivant les clauses de l'acte de fiducie, le Guaranty Trust Company de N. Y., a dû prendre \$0.192 au fonds de réserve pour combler le minimum de \$0.30. Sur le montant de réserve initial de \$0.60, il ne reste plus que \$0.06, le 30 juin.

Les actions du "Illinois Central" ont été vendues parce que cette Compagnie a passé son dividende. La réalisation de ces actions a donné \$0.028, montant qui se trouve englobé dans le paiement des \$0.30. Si dans les cent jours des dates mentionnées plus bas, chacune des Compagnies décrites ci-après n'a pas payé son dividende, pour donner

suite aux termes de l'acte de fiducie, les actions de ces Compagnies seront vendues par le Guaranty Trust Co., et la réalisation sera remise en argent au prochain semestre:

1932

American Radiator and Standard

San

Louisville et Nashville

30 juin

New York Central

10 août

Pennsylvania Railroad

20 juin

Southern Pacific Railroad

31 mai

U. S. Steel

30 juin

Western Union

15 juillet

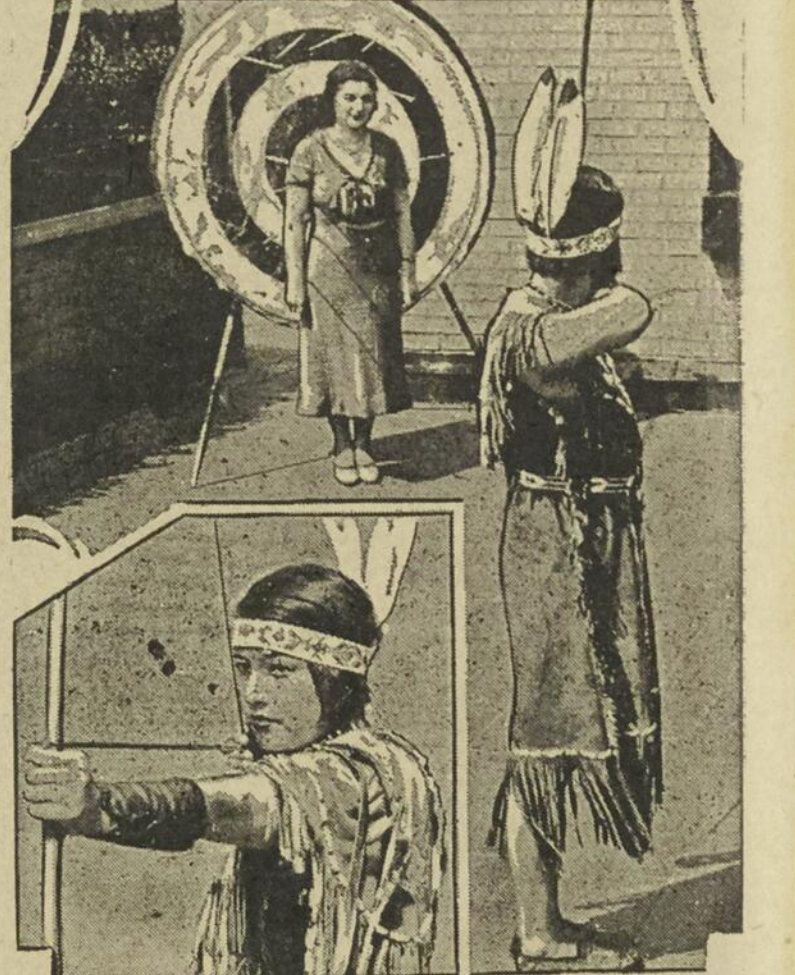
Les détenteurs de titres de l'ancienne série 1953 ne devront donc compter que sur les profits de vingt Compagnies au lieu de vingt-huit tandis que les propriétaires de la nouvelle série 1956 auront l'avantage de profiter de l'appréciation et des profits des actions de trente-quatre Compagnies choisies parmi les meilleures après deux années de crise.

LES FOURRURES A ASCOT



On a remarqué ces deux élégantes aux courses d'Ascot, en Angleterre. Elles portaient de magnifiques fourrures.

ELLE NE MANQUE JAMAIS SON COUP



Ceux qui considèrent les prouesses de Guillaume Tell comme le summum de ce genre devraient voir à l'œuvre Wah-Netahe Red Rock, une algonquienne de la baie d'Hudson qui a étonné récemment les meilleurs archers de New-York.

NOUS RECOMMANDONS
la Bière Champlain - SPECIAL -
FABRIQUEE PAR LA SEULE BRASSERIE INDEPENDANTE CANADIENNE FRANCAISE!

Le "Porter" Champlain est l'aliment par excellence qui mérite bien le nom qu'on lui a donné de "PAIN LIQUIDE"

REGLEMENTS DE LA
COURSE DE BICYCLETTES
QUEBEC-MONTREAL

Organisée par le Club Cycliste Quilicot et devant avoir lieu le 28 août.

1. Cette course Québec-Montreal est sanctionnée par la Canadian Wheelmen's Association et aura lieu dimanche le 28 août, beau ou mauvais temps.
2. Tout concurrent devra avoir sa carte d'amateur de la C. W. A.
3. Toute inscription devra être accompagnée de la somme d'un dollar.
4. Aucune réclamation ne pourra être portée par les coureurs sur leurs maillots.
5. L'appel des coureurs se fera un quart d'heure avant le départ au Château-Frontenac.
6. Il est laissé au soin des coureurs de voir à leur propre ravitaillement durant la course.
7. Tout coureur en peloton ne pourra être ravalé par ses entraîneurs qu'à moins d'une distance de trois longueurs de bicyclette derrière un peloton.
8. Aucun coureur n'aura le droit de suivre une machine ou une motocyclette pour s'en servir comme coupe-vent, sans quoi, il sera disqualifié.
9. Tout concurrent devra payer ses propres dépenses à moins que le club qu'il représente, s'en charge.
10. Le contrôle de l'arrivée sera fermé trois heures après l'arrivée du vainqueur.
11. Le club Cycliste Quilicot ne sera aucunement responsable des accidents qui pourraient survenir durant la course.
12. Toutes plaintes, réclamations ou protestes de la part d'un coureur devront être faits par écrit au secrétaire de la Canadian Wheelmen's Association: André Descart, 300 rue Dorchester Est, dans les 48 heures qui suivront l'arrivée du vainqueur.
13. La décision des juges sera finale.
14. Les entrées pour cette course seront closes mercredi soir à dix heures, le 24 août.
15. Le Club Cycliste Quilicot se réserve le droit d'exiger un certificat de docteur à tout coureur n'ayant pas l'apparence physique pour entreprendre une telle épreuve de 187 milles en une seule étape.
16. Cette épreuve est classée comme classique Annuelle et le temps de la Course sera enregistré comme record.

Les chances d'inscription pour cette Grande Classique Annuelle seront envoyées aux différents clubs cyclistes de la semaine prochaine. Deux mois nous séparant de la date de cette épreuve capitale de la saison et de nombreux coureurs ont demandé que le club Quilicot reçoit, il va sans dire que le champ sera nombreux au départ de la vieille Capitale.

Tous les clubs ou cyclistes intéressés qui désirent être représentés ou prendre part à cette course sont priés de communiquer avec le secrétaire du club Cycliste, Quilicot, Roméo Dorval, 3721 rue Wellington, Apt. 2, Verdun, ou au local du Club Quilicot, 300 rue Dorchester Est, 7^{et} Plateau 0194.

LES GIANTS GAGNENT

Depuis le départ de John McGraw comme gérant du New York Yankees de la ligue nationale, ce club gagne beaucoup plus souvent qu'il ne le faisait auparavant. Bill Terry, le nouvel élu, a commencé son règne par une victoire sans défi. C'est à se demander qu'est-ce que le nouveau gérant a fait manger à ses hommes. Les victoires récentes et répétées des Giants sont difficiles à expliquer et pour cause.

En effet, les batteurs du club se présentent au bâton dans le même ordre qu'auparavant si ce n'est que Shanty Hogan a été placé en avant de Johnny Vergez.

On utilise encore les mêmes articles de sport, les mêmes bâtons, les mêmes gants, les mêmes uniformes, n'y a qu'un Len Koenig qui a été ravalé au banc de la position qui lui avait été donné par McGraw et remplacé par un substitut Chick Tullis. D'ailleurs Terry déclare lui-même qu'il emploie le système de McGraw. Il n'en connaît point d'autres dit-il qui lui paraissent supérieurs.

D'où vient donc le changement? C'est sans doute que Terry a essayé et réussi à changer l'esprit des batteurs. Peut-être McGraw était-il un peu trop sévère pour eux.

Cette vieille loi qui forçait les joueurs à se coucher à onze heures et demie a été abolie. Les joueurs se couchent maintenant à l'heure qu'ils veulent. Ils se couchent même plus tard qu'auparavant et cependant gagnent plus. Nul doute qu'après avoir joui de la liberté et n'étant plus obligés de se coucher à heure fixe, ils se coucheront bientôt plus tôt qu'auparavant.

On a aussi aboli autre chose, c'est le signal que McGraw faisait du banc des joueurs à l'homme qui se trouvait au bâton. McGraw croyait qu'il avait plus d'expérience que ses joueurs, à savoir, s'ils devaient prendre telle ou telle balle et laisser passer telle ou telle autre. Terry ne contestant pas l'expérience incontestable du vieux McGraw, prétend cependant que cette tactique ennuyait un joueur; que chaque batteur a ses goûts au sujet des balles qu'il doit prendre ou laisser passer et qu'ainsi il vaut mieux laisser chacun taper à son goût et quand il le veut, on pourrait même ajouter quand il le peut.

Comme McGraw le faisait, Terry veut que l'homme qui est sur le troisième but essaie de scoper sur un groumder frappé dans le champ intérieur à moins que la balle ne prenne la direction du lanceur. Les lanceurs eux-mêmes sont les maîtres dans la boîte. Ils lancent au meilleur de leur connaissance sans être inquiétés du gérant.

Donc en résumé pas de changements importants chez les Giants depuis le départ de McGraw. Pas de joueurs nouveaux, pas de changements de place, rien que quelques détails changés et le club ne se reconnaît plus. De quoi cela dépend-il? Question embarrassante, mais si on connaît bien l'arrière scène des Giants, il ne sera peut-être pas surprenant que quelques découvertes soient faites. On apprendrait, peut-être par exemple que le vieux McGraw n'était pas aussi populaire chez ses élèves qu'il voulait bien le laisser croire. Notre opinion est que le plus grand changement s'est fait dans l'esprit des joueurs. Ils sont satisfaits de leur nouveau gérant qu'ils aiment et pour lui faire plaisir, ils font tout en leur pouvoir pour gagner.

P. R.

DES SOUHAITS DE BON VOYAGE



Le révérend H. Donald, de l'église St-André et St-Paul, et madame Donald ont souhaité bon voyage à leur fils Harry Donald qui partait pour l'Europe à bord de l'Ausonia.

JOE JACOBS SUSPENDU

Joe Jacobs, gérant de Max Schmeling, ancien champion de la boxe du monde des poids lourds, a été suspendu de la commission de New York. C'est pour avoir dit la vérité. En effet, Joe ne s'était pas gêné pour dire après la bataille Sharkey-Schmeling, le 21 juin dernier qu'il avait volé le titre de son protégé. Il n'a pourtant dit que ce qu'il devait dire; le mot volé n'était pas trop fort. Le juge Kelley et surtout l'arbitre Smith qui tous deux s'étaient prononcés en faveur de Sharkey ne méritent rien autre que le titre de voleurs.

Cependant la commission de boxe de New York s'est prononcée suspendant Jacobs sous prétexte qu'il avait manqué de respect à la commission de boxe. Peut-être cette fameuse commission s'imaginait-elle qu'il lui reste encore quelque prestige. En cela elle se trompe étrangement si elle a encore la considération de quelqu'un; ce n'est plus seulement que des membres qui la composent et encore, en doutons-nous.

Sa manière d'agir dans les circonstances prouve qu'elle n'est pas fière d'elle et que quoiqu'elle fasse, elle ne peut se diminuer aucunement dans l'esprit du public, n'ayant plus rien à perdre.

Jusqu'à aujourd'hui, avec beaucoup de bonne volonté, on aurait pu croire que la commission de boxe n'était pas tout à fait responsable de la décision que les juges avaient rendu et admettre qu'elle avait été trompé par des hommes en qui elle avait confiance qui l'avaient trompée. Mais aujourd'hui il n'y a plus moyen. Il ne nous reste plus qu'à admettre que la commission de boxe de New York est composée de ses hommes et de leur décision, de sorte que Joe Jacobs qui, au soir de la bataille n'avait probablement cru qu'attaquer les juges, a frappé en plein cœur, la commission elle-même parce que celle-ci s'est mise au blanc. Elle aurait pu et dû, à mon avis, laisser passer l'incident et dire que comme tout le monde, elle a été trompée par les juges mais maintenant il n'y a plus moyen. Elle a, par sa conduite approuvée la décision et sanctionné le vol si comme il paraît bien, vol il y a eu.

La commission a bien démontré par là, qu'elle est bien indépendante de tout et de tous. C'est elle qui administre, et comment, le championnat mondial de la boxe et ça ne devrait pas exister. Il est bien

vrai, et nous le concédons, qu'il y a bien d'autres choses de plus important que la boxe. Ce n'est pas que sport assez brutal, admettons-le, qui mette fin au malaise et ramène la prospérité dans le monde. Il n'en reste par moins vrai que puisque le titre est mondial, chaque pays doit avoir voix au chapitre, non seulement en théorie mais aussi en pratique. Pourquoi fait-on toujours déborder le championnat aux Etats-Unis quand il y a un américain dans le rond? Il me semble qu'une bataille de championnat ne devrait pas avoir lieu dans le pays même d'un des combattants à moins que tous deux soient authentiquement de même nationalité. Les juges d'autre part devraient être totalement étrangers à la nationalité du champion ou du challenger, et à mon avis, ça ne serait peut-être pas mal si les juges étaient plus nombreux.

Ce serait là autant de moyen d'augmenter la justice et de redonner à la boxe, peut-être le prestige qu'elle avait autrefois et qu'on lui fait perdre, ma foi, très rapidement. La justice et les moyens apaisés à l'obtenir ont leur place partout et toujours. C'est à condition que la justice règne qu'une organisation sportive qu'elle soit prospère et grandit et la boxe n'en est pas exemptée.

Quoiqu'il en soit, si un jour, qui n'est peut-être pas si éloigné qu'on le pense, on constate que la boxe est malade, mourante même, la commission de boxe de New York sera la dernière des causes qui auront amené la maladie et le meilleur remède sera probablement de la faire disparaître.

Nous n'approuvons pas tout à fait Joe Jacobs de s'être prononcé aussi catégoriquement qu'il l'a fait et surtout publiquement. Mais il n'en reste pas moins vrai qu'il est toujours prudent pour quelqu'un de se taire quand on se fait dire une vérité sans qu'on ait le risque de divulguer d'avantage cette même vérité. C'est ce qui est arrivé pour la fameuse commission et sa récente décision lui fait infiniment plus de tort qu'elle n'en fait à notre vieux ami, Joe Jacobs.

P. R.

LE MALAISE

Le "Chômage" et la "crise" sont des mots tellement usités de nos jours que pour traiter du mal qu'ils désignent, convenons qu'ils sont hors d'usage.

Parlons donc plutôt d'un malaise général qui sévit, avec l'espoir d'un remède qui le fera disparaître à son tour!

Etudions d'abord les causes en les commentant un peu pour en relater ensuite les effets, malheureusement trop récents. Si notre diagnostic est bon, pourquoi ne pas en prescrire les remèdes? Et comme à toute chose, parfois, malheur est bon, nous pourrions en quelques lignes en faire ressortir les avantages.

Les causes

Il est un fait reconnu de tous, que la guerre, la grande guerre, en est la cause première. Mais on lui en a tant attribué de blâmes à cette pauvre coupable qu'il est bien temps aujourd'hui qu'on lui accorde un peu de répit.

Qu'elle ait fait du mal, beaucoup de mal, c'est admis. Mais n'est-il pas d'autres petites guerres aussi qui l'ont bien secondée, et qui, de fait, ont parachevé son oeuvre? Cependant qu'en pratique on les ignore.

Guerres économiques, guerres commerciales, guerres d'acharnements à toujours préparer la guerre. Et les préparatifs à la guerre ne sont-ils pas aussi préjudiciables que la guerre elle-même?

Certes, le grand choc de 1914 a fortement ébranlé le monde. Et comme l'existence d'une justice immuable est incontestable, il faut bien que parfois elle en donne quelques preuves.

Pendant que les peuples européens se ruient les uns contre les autres durant cette période inoubliable de 1914-18, qui animés de sentiments de convoitise, de haine et de vengeance, qui pour la suprématie des mers, qui encore, pour la défense de son territoire, pour le respect des droits internationaux et la sauvegarde de la Liberté, nous avons vu certaines autres nations tirer profit de la situation, en se livrant à un commerce, à une exploitation d'outre-mer honnêtement parfois douteuse et souventes fois compromise, pour encaisser ambitieusement et accumuler du vil métal, avec l'espoir de le contrôler.

Mais le monopole de l'or et de l'argent est peut-être de tous le plus difficile à garder, voire même le plus dangereux. L'expérience valait-elle la peine d'être tentée?...

Les nations belligérantes s'épuisèrent de toutes façons dans un heurt aveugle par le désir de vaincre, l'ambition d'une gloire éphémère. C'était un sacrifice général des choses et des êtres. Sacrifice de capitaux, sacrifice de réserves, sacrifice d'énergies de sang et de vie.

Les industries, les ressources, rien était épargné. Le commerce, l'exportation étaient choses secondaires. Seules la guerre et l'importation comptaient, sans souci du lendemain, avec leurs obligations, leurs revendications.

La situation devint telle que toutes ces nations épuisées devinrent des bêtises des Etats-Unis ou d'autres nations non éprouvées. La victoire devenait aussi coûteuse et pas plus désirable que la défaite.

Heureusement un jour l'ultimatum de Versailles vint mettre un terme à cette folie humaine. Mais fallait-il provoquer de nouveaux désastres sous la crainte engendrée par la menace de créanciers aussi puissants.

L'importation devint alors un problème d'autant plus difficile que l'exportation était impossible. Et les trésors nationaux étaient épuisés.

Une obligation s'imposait alors au pays en question, savoir: recourir à leurs propres ressources pour résoudre le problème et vaincre les difficultés. On assista alors au réveil de l'indépendance économique, manufacturière, agricole remède efficace en l'occurrence. On fit si bien qu'en peu d'années on finit par se suffire à soi-même.

Ses Effets

Et comme conséquence les fournisseurs de guerre, les exploitateurs, habitués à une surproduction sans limite furent pris à leur propre piè-

LA
SAVEUR
DURE



WRIGLEY'S

ge. Pour avoir provoqué l'isolement international, ils en connurent les désastreux effets. Avec des greniers bien remplis, on souffrit de famine.

D'où les revers avec une importation diminuée au centuple, la fermeture des usines, des manufactures, les faillites, la main d'oeuvre réduite, les jours de travail raccourcis, les salaires coupés, le chômage, la crise, le malaise quoi!...

Il fallait bien vivre cependant. L'habitude de vie, de luxe avait illusionné d'un bien-être qui devait toujours durer. Ce n'est pas sans maudire que de Crésus on devient subitement à l'état de privation. D'où la révolte, les émeutes, le communisme quoi! Et de l'état général, le malaise devient particulier. C'est ici que de toute évidence l'existence d'une justice immanente apparaît.

La guerre d'abord, de tout temps, fut considérée comme un châtiment.

Etait-il juste que d'une part on fit bombance, pendant que d'autres parts on se privait? Etait-il juste que tels regorgent lorsque pour la défense d'un principe, de la liberté, tels autres s'entrégorgent?

Le sang coulait sur les champs de batailles. En certains lieux on "se la coulait douce." Le combat décimait les familles, tandis qu'ailleurs on se multipliait en se divisant leurs dépouilles. Les épidémies d'abord vinrent susciter la rançon des vies. Les larmes aujourd'hui sont la rançon du sang.

On dépense à regret ce que l'on a acquis par mesquinerie. L'or accumulé s'épuise en vaines tentatives. Tels sont, en résumé, les effets d'un malaise inhumainement provoqué et si justement mérité.

Les Remèdes

Dependant qu'il devrait être temps d'y remédier. Aussi, de toutes parts, cherche-t-on. Partout l'on étudie. On écrit, on chiffre. Hélas! Quel résultat a-t-on obtenu?

Et pourtant, il doit y avoir un moyen terme, une équation qui résoudrait le problème. Et cependant?...

Ils sont multiples, peut-être? Qui sait, à notre portée? Et seuls, le courage, la volonté, le sacrifice font-ils défaut pour les appliquer, parce qu'il en coûte? N'avons-nous pas trop tardé déjà pour rendre le mal incurable? Un vieux dicton, cependant, nous dit: "Mieux vaut tard que jamais." Souventes fois justifié, il vaut la peine d'être mis en pratique.

Ses Remèdes

Chacun ressent son mal. Qu'il s'en s'y établir en permanence. Ce serait

PRESENTÉE A LA COUR



Mlle Frances Vanier, fille du colonel et de madame Vanier, de Montréal, a été présentée à la cour d'Angleterre cette saison. Elle porte ici la toilette dans laquelle elle fit sa révérence à leurs Majestés.

préoccupe d'abord! Et qu'ensuite aux autres il pense, s'il ce peut faire!... C'est le principe "Chacun pour soi" qui entre en jeu. Chacun pour soi entre nations, chacun pour soi entre particuliers. Nul ne doit compter sur autrui et chacun doit se suffire.

Qu'on l'applique d'abord chez-nous au Canada et que chaque canadien le fasse sien. Que nos gouvernements donnent ensuite l'exemple d'une économie sage, d'une répartition honnête des avantages et des faveurs possibles et que l'on fasse chômer un peu le patronage.

Trève d'entreprises coûteuses inopportunes, non nécessaires, où pour améliorer un jour la situation, on l'aggrave irrémédiablement; peut-être.

Et surtout, que l'on cesse d'exploiter le mal pour s'échauffer un prestige, une popularité dont la résultante n'est que trop souvent la démonstration d'une incompétence trop complète. Notre gouvernement provincial tend de plus en plus vers une politique agricole, la colonisation, tant mieux! A moins qu'on ne s'abuse, c'est là le grand, l'unique remède.

Certes, la tâche d'effectuer un mouvement national de retour au sol est difficile, ardue. Elle est possible si nos gouvernements s'unissent et d'un commun effort agissent de façons pratiques et énergiques.

Faire l'éducation des chômeurs, devrait être le commencement. En leur démontrant l'inconséquence des secours directs, pécuniaires, malsains, et en les exhortant au retour à la terre, faire en sorte qu'ils puissent

l'accomplir d'une manière permanente d'améliorer la crise du chômage.

Au reste le Canada aurait pu facilement prévenir cette crise. Pour être à la page, disons qu'on l'a créée. Involontairement peut-être, mais d'une ignorance qui n'exclut pas la culpabilité.

Une fois créée, on aurait pu la contrôler. Dans un pays comme le nôtre, il est incontestable, en effet, qu'elle se soit si longtemps prolongée, lorsqu'à portée de la main on avait le remède nécessaire. Et si, au lieu de jeter des millions dans des entreprises inutiles on avait plutôt entrepris cette campagne du retour au sol bienfaisant, il ne resterait déjà plus de chômeurs que les volontaires, et les trésors publics ne seraient aujourd'hui en si mauvais état.

Soixante dix millions ont déjà été versés. Cependant les véritables chômeurs n'ont pas amélioré leur situation. Ce projet réalisé en avant!... pour une nouvelle entreprise!... "L'achat chez-nous." Nous savons gré à l'honorable Ministre de l'Agriculture d'avoir été l'instigateur de cette campagne dite de "l'achat chez-nous". Le jour où sa voix aura été généralement entendue et comprise verra renaître un soleil de progrès, avec ses rayons de bien-être et de satisfaction générale.

Mais en quoi consiste l'achat chez-nous?... C'est l'achat de nos produits, de nos produits variés, de préférence aux produits étrangers.

Comment le réaliser? En allant chez nos épiciers, nos marchands, et en exigeant qu'ils échangent pour notre argent, les légumes de chez-nous, les conserves de chez-nous, le

fromage, le beurre, le miel de chez-nous. Et ce sera très souvent leur demander de nous donner "pour notre argent."

Parce que nos produits jouissent généralement à l'étranger d'une réclame qui défie toute concurrence. Pourquoi ne nous satisfieraient-ils pas?...

De cette façon, le producteur, le cultivateur de chez-nous verront leur commerce s'améliorer, leur industrie progresser. L'ouvrier, le manoeuvre n'en seront que favorisés, et la vie normale reprendra son cours. Mais l'achat chez-nous ne comporte-t-il pas davantage?... Je le crois... Autrement, nos magasins de campagne suffiraient à nos modestes campagnes, et nos courriers n'étaient pas surchargés d'immenses et innombrables catalogues qui soutirent l'argent sonnant des consommateurs ruraux qui, trop souvent, font des comptes chez leurs fournisseurs de campagne. Cependant qu'aux mêmes conditions de paiement, avant livraison, ces derniers pourraient leur fournir la même marchandise très souvent une meilleure, tout en faisant leur profit.

On devrait aussi marcher de front cette autre campagne de l'"emploi des gens de chez-nous." Et surtout mettre un frein à cette importation sans sélection d'immigrants qui ne sont dans la plupart des cas qu'une cause d'ennuis et d'infection. Et sus! à l'hydre bolchévique, la plaie universelle!...

Pour avoir été trop tolérant, nous subissons aujourd'hui la honte de voir au sein de notre loyale population quelques germes de contagion. Tant qu'elle n'aura de contaminés que quelques blancs bec dépravés, quelques ratés de la vie, ce ne sera pas inquiétant. Mais qui aurait prédit, il y a peu d'années même, qu'au sein d'une chambre des Communes canadiennes on verrait un chargé de mandat porter l'audace jusqu'à plaider la cause de Moscou?...

Pour ne pas trop nous éloigner du sujet de "malaise", terminons en citant quelques-uns de ses bienfaits!...

Ses Bienfaits

A ceci rien de paradoxal. Une cause mauvaise peut parfois produire des bons effets. Et l'histoire du passé en fournit maints exemples. Nous n'en citerons d'autres que la guerre de Crimée, avec ses conséquences analogues et le réajustement naturel d'une ère de prospérité subséquente.

Quand la stabilisation normale des choses qui doit logiquement faire place au malaise actuel sera définitive, nous serons à même de réaliser que la crise ne fut qu'un affaissement passager qui sera suivi d'une ère économique nouvelle.

Les nations et les individus auront une autre conception de la vie. Tous deux seront assagis par la terrible leçon reçue. Les nations en apprenant que la loi naturelle existe pour les peuples comme pour les particuliers, les particuliers sauront qu'il faut vivre selon ses moyens et qu'aux jours d'abondance il faut songer à la disette possible.

Et ce sera le complet normal quand chaque classe de la société aura repris son rang, quand le citoyen aura appris à respecter et à admirer l'habitant de la campagne: convaincu qu'il ne lui est pour la plupart du temps inférieur que dans l'art de polir sa chaussure et de faire son noeud de cravate; et quand le déserteur du sol, après avoir réintégré ses pénates, aura parfaitement réalisé l'utopie de son rêve, le faux mirage des villes, et la grande erreur de sa vie.

FSTP

donnes y d'la
Molson

Sa bonne humeur
reviendra



Débouchez une bouteille bien fraîche de votre Bière Molson favorite. Versez et buvez-la. Il y a du plaisir et de la santé dans chaque goutte. Dans les tavernes et les épiceries, demandez la Molson's Stock Ale (étiquette bleue), la Molson's Export Ale (étiquette dorée) et la Molson's India Pale (étiquette blanche). Mais voyez à ce que ce soit bien de la Molson.

NOUVELLES LOCALES

Nous demandons à tous nos lecteurs de la ville et de la paroisse de bien vouloir nous faire parvenir les notes locales ou les nouvelles sociales qu'ils aimeraient voir paraître dans ces colonnes. En dépit de notre bon vouloir et de l'aide précieuse que nous recevons de certaines personnes, il y a certainement un grand nombre de nouvelles qu'il nous est impossible de recueillir et la coopération de nos lecteurs en ce sens serait beaucoup appréciée. Mailing-nous une carte postale, téléphonez-nous ou venez vous-même au bureau de notre journal. Ces notes seront acceptées jusqu'au mercredi soir pour insertion la même semaine.

Chapeaux Panama et paillassons, dans les teintes nouvelles. Pour cette semaine. Prix réduit : \$0.98.

Nous écouons notre stock de chaussures pour dames et enfants. Nous discontinuons cette ligne à des prix beaucoup plus bas que le prix de la manufacture.

GEO. E. FOURNIER,
Rue de la Gare,
Montmagny.

M. et Mme Henri Normand, M. Léonard Normand et Mlle Madeleine Normand de Montréal, étaient la semaine dernière, en visite chez leurs parents, M. et Mme Richard Normand.

Mme Joseph Bergeron, de St-Célestin, a passé quelques jours en notre ville, chez sa sœur, Mme Alex. Proulx et chez son frère, M. Jos. C. Hébert.

MM. Lucien Doré, Laurent Coulombe et Elie Girard de Québec, étaient dimanche, de passage chez M. Tel. Coulombe.

M. l'abbé Albert Bélanger, missionnaire-diocésain, était, au cours de la semaine, de passage au presbytère.

M. et Mme Nap. Breton, d'Ottawa, passent une quinzaine chez leur beau-frère, M. Emile Côté.

M. et Mme Cyrille Chabot, née Emma Fournier, de St-Vallier, de retour de leur voyage de nocces, étaient dimanche, de passage à Montmagny, chez leur père, M. Thomas Fournier.

Mme Isaie Joncas de Québec, a passé quelques jours chez sa mère, Mme Tel. Coulombe.

BAPTEMES

Le 30 juin, l'épouse de M. Lauréat Moreau, née Eveline Robin, une fille baptisée sous les noms de Marie, Lucie, Gisèle. Parrain et marraine : M. et Mme Georges Coulombe, oncle et tante de l'enfant.

Aubaines exceptionnelles pour fillettes et garçons! NOTEZ BIEN LES PRIX. Robes à jaquette en soie, dans les teintes nouvelles de pastel : Aubaine pour les vacances : \$4.75. Robes de crêpe Canton Spécial : \$5.75. Robes en voile imprimé, Robes en Brodcloth à \$1.75. Robes de maison, à 0.69.

GEO. E. FOURNIER,
Rue de la Gare,
Montmagny.

Le même jour, a aussi été baptisée Marie, Marcelle, Monique, fille de M. et Mme Aimé Emond, née Alma Gamache. Parrain et marraine : M. et Mme Lacasse Rousseau. Porteur : Mme Gaudios Gamache, grand-mère de l'enfant.

Le 3 juillet, a été baptisé Joseph Fernand, Claude, fils de M. et Mme Amédée Fournier, née Marie Gosselin. Parrain et marraine : M. et Mme Armand Blais, oncle et tante de l'enfant.

Le même jour, l'épouse de M. Elzéar Bernier, née Alexandrine Boulet, une fille, Marie Lourdes, Delphine, Diane. Parrain et marraine : M. et Mme Delphis Verdon, oncle et tante de l'enfant.

Le 4 juillet, Joseph, Marcel, Bertrand, fils de M. et Mme Antonin Casault, née Ernestine Cloutier. Parrain et marraine : M. et Mme Jos. Cloutier, oncle et tante de l'enfant.

M. et Mme J. Eugène Proulx et leurs enfants, de Québec, étaient mardi, en visite chez M. Jos. Paré.

Mlle Bernadette Coulombe est de retour d'une promenade d'une quinzaine à Québec, où elle a visité des parents.

Mme Grégoire Morin, avec ses enfants, est revenue à Montmagny, après avoir passé une huitaine de jours dans sa famille, à Carleton, Bon.

M. l'abbé M. Brown, curé de l'île aux Grues, était l'hôte de Mgr le curé J. A. Paré, lundi et mardi.

M. et Mme G. E. Maheux de Québec, étaient de passage à Montmagny, à l'occasion des funérailles de leur père, M. Chs Vincent Casault.

Première grand-messe solennelle du Rev. Père Léandre Roy.

Dimanche, le 3 juillet, à 9,30 hres, en l'église de Montmagny, s'est déroulée une impressionnante cérémonie religieuse, à l'occasion de la cé-

Son service et sa sépulture ont eu lieu vendredi, le 8 du courant, à 9,30 hres.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse, cinq filles : Mme Mastai Boulanger, née Eugénie, d'Armagh, Mlle Octavia, Alma, Clara et Lydia Thibault et un fils, M. Edgar Thibault de Montmagny, à qui notre journal présente l'expression de ses plus sincères sympathies.

Le R. Frère Romuald de la Communauté des FF. du Sacré-Cœur, de St-Hyacinthe, est en vacances pour quelques temps chez son père, M. Magloire Bernatchez.

M. et Mme Armand Tremblay, ainsi que M. Daniel Thibault, de Masson, P. Q., ont passé quelques jours chez leurs parents, M. et Mme Judger Thibault.

M. et Mme Ls-Georges Bélanger et leurs enfants de Québec, étaient dimanche, en visite chez leur cousin, M. le Dr J. A. Bélanger.

M. et Mme Léandre Normand et leur bébé, de Trois-Rivières, étaient, la semaine dernière, en promenade chez leur oncle, M. Ed. Normand et autres parents.

A VENDRE 12 coffres-forts (safe) à vendre, à l'épreuve du feu. Grandeurs voulues pour maisons privées et bureaux de professionnels. Prix: \$30. et \$20.00.

GEO. E. FOURNIER,
Rue de la Gare,
Montmagny.

Mme C. E. Fournier de L'Islet, est en promenade chez son père, M. Geo. Olivier.

Mme J. G. Couture de Québec, passe quelques jours à Montmagny chez sa nièce, Mme Jos. C. Hébert.

Mme Raoul Leclerc et sa fille, de Québec, étaient de passage en notre ville, au début de la semaine dernière.

M. Geo-Henri Roy, de St-Pierre, passe une quinzaine chez ses parents et amis.

Les RR. Frères Ulric, Vincent et Antoine, des Frères des Ecoles Chrétiennes, sont venus assister aux funérailles de M. Chs-Vincent Casault.

M. et Mme J. D. Castonguay, d'Edmonton, étaient de passage à Montmagny, au cours de la semaine.

Mme Florian Coulombe avec son fils Gilles, a passé quelques jours dans sa famille, à St-Jean Port Joli.

Nos sympathies à M. et Mme Antonin Casault, qui viennent de perdre leur jeune bébé, Marcel.

M. Martial Couillard, directeur du Cercle local de l'Union Catholique des Cultivateurs, de St-Pierre, était de passage à Montmagny, mercredi, par affaires.

M. l'abbé Azarias Papillon vicar, est allé passer quelques jours dans sa famille à St-Raymond de Portneuf.

M. Armand Roy, agronome, d'Armagh, est en notre ville, ces jours-ci.

Etait à Montmagny, dimanche et lundi : Le Rev. Père Carrier, S.S.S. du Monastère des Pères du St-Sacrement, de Québec.

Lundi dernier, Mme Paul Morin et Mlle Irénée Thibault, accompagnées de leurs enfants, Raymond-Marie, Paul, Charlemagne et André Morin, ainsi que Gaston et Claude Thibault, rendaient visite à M. et Mme Georges Mercier, du Coteau.

M. Henri Robichaud de Granby, était de passage à Montmagny, le 4 du courant.

M. l'abbé Ant. Laliberté est allé prêcher son concours à M. le curé de St-François, pour les Quarante-Heures.

FEU M. CHS-V. CASCAULT

Décédé à l'âge de 83 ans, ancien milicien, employé civil et colon.

La vieille et historique paroisse de St-Thomas de Montmagny vient de perdre l'un de ses plus vieux et plus estimés paroissiens dans la personne de M. Charles-Vincent Casault, mort subitement le 3 juillet, à l'âge de 83 ans.

La mort de cet excellent citoyen jette un deuil bien cruel sur une famille avantageusement connue dans notre paroisse. Le regretté défunt laisse le profond souvenir d'un grand chrétien doublé d'un homme d'œuvres, d'un fonctionnaire intègre et d'un colon admirable de dévouement et de travail.

M. Charles Casault naquit à St-Thomas, le 21 janvier 1850, d'une famille de 13 enfants. A peine âgé de 22 ans, il s'engagea comme soldat volontaire pour repousser l'invasion fennéenne de 1872. Pour récompenser sa bravoure, il obtint un

emploi au parlement fédéral où il avait déjà trois frères aînés, grâce à la protection et à l'influence de Sir Étienne Pascal Taché. Cependant, il ne conserva pas longtemps cette position, il devint tour à tour fondateur et maire de Sainte-Sophie de Alfield et Wakefield, président et secrétaire de commission scolaire et marguillier pendant de longues années. Mais la vie des champs était son endroit préféré.

En quittant Ottawa, il se rendit à Ste-Euphémie, et après dans la comté isolé de Pontiac où il colonisa avantageusement pendant nombre d'années.

Dans ce dernier comté à Alfield et Wakefield, il fit preuve de foi, de courage, d'énergie et d'honnêteté dont on se plaît à rappeler le souvenir. Il passa aussi deux ans aux Etats-Unis, enfin, voulant finir ses jours parmi les siens, dans la paix et une laborieuse tranquillité, il revint sur la terre ancestrale de Saint-Thomas où, le 20 décembre 1759, venait s'établir Jean-Baptiste Casault, son ancêtre de Normandie, France.

M. Charles-V. Casault se maria à Victoria Thivierge à St-Thomas, en septembre 1875. De cette union naquirent 13 enfants : Sophie, Joséphine, Mme Ernest Aubert, née Ernestine, Mme Jos. Lapointe, née Alphonsine, Mme Philippe Casault, née Marie, Edouard, Emile, Joseph, M. Jos. Maheux, née Jeanne, Claire, Frère Vincent, des Ecoles Chrétiennes, et deux enfants morts en bas âge.

Un excellent chrétien, M. Casault se distinguait en toutes ses résidences par sa foi, sa charité et son honnêteté. Lorsqu'il s'établissait sur ses terres de colonisation en Ontario, il fut obligé en maintes circonstances de parcourir à pieds des distances de vingt à trente milles, afin d'entendre les offices religieux du dimanche. Dans tous les endroits où demeura ce digne citoyen, il aida et encouragea toujours son prochain; il était aussi un membre actif de la société St-Vincent de Paul. Quant à son honnêteté, elle était proverbiale, chacun savait qu'en faisant affaire avec M. Casault, il était en toute sûreté.

M. Charles Casault avait pour frères, MM. François, Napoléon et Joseph Casault, anciens officiers de milice et anciens employés civils à Ottawa, morts depuis quelques années, l'abbé Flavien Edouard Casault, ancien Missionnaire du Saguenay et curé fondateur de Saint-Alban et Saint-Casimir de Portneuf, le Rev. Frère Ulric, des Frères des Ecoles Chrétiennes, ancien directeur de plusieurs maisons de son ordre.

M. Charles Casault avait aussi l'insigne honneur de compter parmi les membres de sa parenté, M. l'abbé Louis-Jacques Casault, fondateur et premier recteur de l'Université Laval; du juge Sir Louis-Napoléon Casault, du Colonel Ls-Adolphe Casault. Il était aussi allié aux familles Langelier, Pelletier et Taché.

M. Charles Casault a de nombreux parents et amis dans la capitale fédérale, Hull et Montréal. Il suivit toujours activement les débats parlementaires et s'intéressa vivement à la politique, surtout celle de son temps, car il avait connu personnellement Sir John Macdonald Sir Étienne Pascal Taché, Sir Wilfrid Laurier, Honoré Mercier, etc.

Toute la paroisse et tous les nombreux parents et amis s'unissent pour offrir à la famille éplorée, leurs plus sincères condoléances.

REMERCIEMENTS

La fête champêtre qui a eu lieu samedi et dimanche derniers, dans le parc voisin de l'ancienne résidence de feu M. Amable Bélanger, a remporté un succès qui a dépassé les espérances des organisateurs. Le montant total des recettes s'est élevé à \$131.52.

Le comité d'organisation désire remercier par la voix de notre journal toutes les personnes qui ont répondu à cet appel de charité, soit par leur assistance ou par l'aide apportée aux dames organisatrices, de même que les généreux donateurs qui ont fourni, à cette occasion, des provisions et des rafraîchissements. Un reconnaissant merci aux membres de l'Harmonie de Montmagny qui ont bien voulu apporter leur concours, en nous donnant deux magnifiques concerts au cours des soirées de samedi et dimanche.

Mlle A.-Marie Labrecque de St-Raphael, était, dimanche dernier, en visite chez son oncle, M. Jos. Paré.

Mme Emile Joncas, ses deux filles, Mlle Germaine et Cécile, Joncas, ainsi que M. et Mme J. Lavertue, sont retournés à Lawrence Mass., après une quinzaine passée chez M. Isaie Bélanger.

M. et Mme Jos. Demers d'Autier, Abitibi, ont passé quelques jours à Montmagny, chez leur beau-frère, M. Octave Caron.

MM. J.-Paul et Kay Coulombe sont de retour d'une promenade d'une quinzaine de jours à Québec, chez des parents.

Mlle Gabrielle Lachance de Québec, était, la semaine dernière, en visite chez M. Tel. Coulombe.

Mlle Mona Thomson, de Brockville, Ont., est venue passer quel-

FAIT CESSER LES MAUX et DOULEURS des FEMMES

Des milliers de femmes trouvent un soulagement rapide de ces angoissantes douleurs épileptiques, dans les TABLETTES ZUTOO. Inoffensives et efficaces, elles apportent un soulagement immédiat. Les femmes, qui souffrent ainsi, endurent des douleurs inutiles, car une ou deux de ces inoffensives petites tablettes feront certainement cesser la douleur.

ZUTOO

ques semaines à Montmagny, chez M. Edmond Bernatchez.

Une course en bicyclette à Montmagny, dimanche.

Dimanche prochain, le 10 juillet, aura lieu une Course en Bicyclette organisée par un groupe de citoyens de notre ville. Cette course est ouverte à tous les bicyclistés du comté de Montmagny et on compte déjà une trentaine d'inscriptions. Plusieurs autres devraient s'inscrire d'ici le 8 juillet prochain, à midi, date fixée par les organisateurs pour la clôture des inscriptions.

La distance à parcourir est de 25 milles environ avec départ à Montmagny pour St-François, St-Pierre et retour à Montmagny. De magnifiques prix en argent seront remis aux gagnants en plus d'une coupe C.C.M. qui sera remise au premier arrivant, coupe à être gagnée trois fois pour en devenir le propriétaire définitif. Il y a beaucoup d'ambition chez les bicyclistés de la région, surtout chez les jeunes et on se promet de faire la randonnée dans un temps-record. Quand on pense qu'un montant de \$25.00 sera remis au premier arrivé en plus de la coupe C.C.M., \$20.00 au deuxième et \$15.00 au troisième, et ainsi de suite, car il y aura probablement des prix pour tous les concurrents, prix qui seront décernés suivant l'ordre d'arrivée, ceci explique l'ambition qu'il y a actuellement à Montmagny relativement à cette course.

Cette course sera le plus grand événement sportif de la saison et les organisateurs ne négligent rien pour en faire un succès. Le programme de la journée, du 10 juillet est donc très chargé. Il y a de nombreuses attractions au programme et parmi celles-ci, la venue à Montmagny de l'âne du Tabac Marianne n'est pas parmi les moindres et cette seule attraction attirera une foule ici pour le 10 juillet.

Divers jeux auront lieu dans l'après-midi et le soir, une soirée sera donnée à la salle de MM. Les Chevaliers de Colomb au cours de laquelle les prix seront remis aux gagnants de la course. Quelques discours seront faits à cette occasion et un magicien de grande renommée venant de Québec amusera les spectateurs de ses tours pendant une bonne partie de la soirée, alors que la partie musicale de la soirée avec toute la compétence qu'on lui connaît.

Cette fête sportive du 10 juillet prochain est donnée sous les auspices de la Société St-Jean-Baptiste, et il est fort probable qu'un "tag-day" sera organisé à cette occasion au profit des familles pauvres de la paroisse de Montmagny.

Le programme actuellement préparé par les organisateurs de cet événement sportif par excellence, tiendra de quoi amuser les spectateurs et les promoteurs de l'affaire nous assurent que les visiteurs qui se rendront à Montmagny le 10 juillet prochain sont assurés de passer une agréable journée.

SAINT-FRANÇOIS DE MONTMAGNY

LES QUARANTE-HEURES

L'ouverture en a été faite le 29 juin. Les Quarante-Heures sont toujours une époque de grâces extraordinaires pour les paroisses qui ont le bonheur d'en bénéficier. On en parle longtemps à l'avance. Notre Seigneur nous fait penser à un grand monarque qui aurait entrepris de visiter en personne chacun des villages de son empire. Il veut voir toute la population auprès de Lui. En arrivant, l'un de ses amis intimes fait connaître les volontés du grand Roi: Il désire recevoir les hommages de tous. Il veut faire du bien à tous, par-

M. le vicaire a passé quelques jours de vacances dans sa famille à St-Michel.

MM. et Mmes J. A. Morin, Joseph Lecomte et M. Hubert Roy sont allés à Montmagny dimanche dernier, à l'occasion de la première messe dite par leur neveu le R. Père L. Roy et pour assister au banquet offert en son honneur.

M. et Mme Jos Fortin et leur jeune fille Mlle Alice Fortin ainsi que Mlle Yvonne et M. Ange Fortin de Montréal étaient ces jours derniers en promenade chez Mme Elzéar Le-

donner, oublier le passé, rendre son amitié à ceux qui l'auraient perdue et cimenter cette amitié en se donnant Lui-même, jamais roi de la terre n'a pu, ni ne pourra porter son amour pour ses sujets jusqu'à un tel excès.

Aussi nos bons catholiques, dans ces jours de grâces extraordinaires se rendent en foule à l'église. Qu'il est beau de voir leur empressement pour l'adoration du jour et de la nuit. Qu'il est édifiant de constater la sainte habitude de presque tous les catholiques de tenir à leur communion des Quarante-Heures comme à leur communion pascalle.

La prédication des deux heures saintes du soir fut faite par M. le curé Vien, qui avait mis tout son cœur dans ses éloquentes et chaudes paroles pour enflammer le cœur de ses paroissiens. MM. les abbés G. Montminy de Coll. de Lévis, T. Bileau curé de St-Pierre, J. O. Fortin curé de Berthier, E. Parent curé de St-Vallier et Carreau vicaire de St-Raphael et Ant. Laliberté vicaire de Montmagny sont venus prêter leur concours à M. le curé.

Nos félicitations à Mlle Yvonne Lamonde, fille de Mme Vve Emile Lamonde qui a obtenu son brevet d'enseignement pour piano avec la note "grande distinction" à l'Université Laval. Cette jeune fille la première à obtenir ce succès à St-François était l'élève de M. O. Létourneau, organiste de St-Sauveur.

Le 3 juillet, fut baptisé Joseph, Paul Jean, fils de M. Mme Edgar Laflamme. Parrain et marraine: M. Mme Jos. Laflamme de St-Raphael, oncle et tante.

M. Marc Vézina remplace M. Paul Bonneau comme facteur de la malle rurale.

M. Antonio et Mlle Cécile Rousseau, de Lévis, sont venus se promener dans les familles T. Garant, A. Gamache, P. Goupil, P. Bolduc.

M. Mme Xavier Marceau et leur fille Jeanne d'Arc sont partis en promenade à Normandin.

M. le notaire Martineau et ses fillettes Yvonne et Lucille ainsi que M. E. Blais sont allés passer quelques jours chez M. le notaire G. L. Dionne, d'Amqui. Ils sont revenus accompagnés de Mlle Gilbert et de M. Bertrand Dionne.

Mme Gaston Gravel et son fils Jean, de Montréal, sont venus passer la vacance chez Mme A. Laflamme.

Mlle Georgette Blais est allée passer la vacance chez sa sœur Mme A. Fortin de Normandin.

M. Mme Francis Blais, Mme Rémi Morin et M. A. Lamontagne sont revenus d'un voyage à l'Ascension L. S. J.

Le bonheur est dans le sacrifice.

SAINT-VALLIER

Le 23 juin a été baptisé Joseph Arthur, Roger enfant de M. et Mme J. Tanguay, sacristain. Parrain et marraine: M. Mme A. Carrière cousins.

Le 26 Marie, Gisèle, Blandine, enfant de M. Mme Roméo Poulin. Parrain et marraine: M. Mme Geo. Marchand de Donatona, oncle et tante de l'enfant.

Le 1er juillet, Marie Colette, Simonne, enfant de M. Mme Edmond Thibault, boulanger. Parrain et marraine: M. Mme Louis Couture de St-Lazare grands parents de l'enfant.

Le 26 Marie, Yolande Gisèle, enfant de M. Mme Joseph Tanguay menuisier. Parrain et marraine: M. Maurice et Mlle Gertrude Tanguay frère et sœur de l'enfant.

Le 5 Joseph, Camille Léopold, enfant de M. Mme Alphonse Bouffard Parrain et marraine: M. Roland et Mlle Thérèse Bouffard frère et sœur de l'enfant.

M. le vicaire a passé quelques jours de vacances dans sa famille à St-Michel.

MM. et Mmes J. A. Morin, Joseph Lecomte et M. Hubert Roy sont allés à Montmagny dimanche dernier, à l'occasion de la première messe dite par leur neveu le R. Père L. Roy et pour assister au banquet offert en son honneur.

M. et Mme Jos Fortin et leur jeune fille Mlle Alice Fortin ainsi que Mlle Yvonne et M. Ange Fortin de Montréal étaient ces jours derniers en promenade chez Mme Elzéar Le-

donner, oublier le passé, rendre son amitié à ceux qui l'auraient perdue et cimenter cette amitié en se donnant Lui-même, jamais roi de la terre n'a pu, ni ne pourra porter son amour pour ses sujets jusqu'à un tel excès.

Aussi nos bons catholiques, dans ces jours de grâces extraordinaires se rendent en foule à l'église. Qu'il est beau de voir leur empressement pour l'adoration du jour et de la nuit. Qu'il est édifiant de constater la sainte habitude de presque tous les catholiques de tenir à leur communion des Quarante-Heures comme à leur communion pascalle.

La prédication des deux heures saintes du soir fut faite par M. le curé Vien, qui avait mis tout son cœur dans ses éloquentes et chaudes paroles pour enflammer le cœur de ses paroissiens. MM. les abbés G. Montminy de Coll. de Lévis, T. Bileau curé de St-Pierre, J. O. Fortin curé de Berthier, E. Parent curé de St-Vallier et Carreau vicaire de St-Raphael et Ant. Laliberté vicaire de Montmagny sont venus prêter leur concours à M. le curé.

Nos félicitations à Mlle Yvonne Lamonde, fille de Mme Vve Emile Lamonde qui a obtenu son brevet d'enseignement pour piano avec la note "grande distinction" à l'Université Laval. Cette jeune fille la première à obtenir ce succès à St-François était l'élève de M. O. Létourneau, organiste de St-Sauveur.

Le 3 juillet, fut baptisé Joseph, Paul Jean, fils de M. Mme Edgar Laflamme. Parrain et marraine: M. Mme Jos. Laflamme de St-Raphael, oncle et tante.

M. Marc Vézina remplace M. Paul Bonneau comme facteur de la malle rurale.

M. Antonio et Mlle Cécile Rousseau, de Lévis, sont venus se promener dans les familles T. Garant, A. Gamache, P. Goupil, P. Bolduc.

M. Mme Xavier Marceau et leur fille Jeanne d'Arc sont partis en promenade à Normandin.

M. le notaire Martineau et ses fillettes Yvonne et Lucille ainsi que M. E. Blais sont allés passer quelques jours chez M. le notaire G. L. Dionne, d'Amqui. Ils sont revenus accompagnés de Mlle Gilbert et de M. Bertrand Dionne.

Mme Gaston Gravel et son fils Jean, de Montréal, sont venus passer la vacance chez Mme A. Laflamme.

Mlle Georgette Blais est allée passer la vacance chez sa sœur Mme A. Fortin de Normandin.

M. Mme Francis Blais, Mme Rémi Morin et M. A. Lamontagne sont revenus d'un voyage à l'Ascension L. S. J.

Le bonheur est dans le sacrifice.

SAINT-VALLIER

Le 23 juin a été baptisé Joseph Arthur, Roger enfant de M. et Mme J. Tanguay, sacristain. Parrain et marraine: M. Mme A. Carrière cousins.

Le 26 Marie, Gisèle, Blandine, enfant de M. Mme Roméo Poulin. Parrain et marraine: M. Mme Geo. Marchand de Donatona, oncle et tante de l'enfant.

Le 1er juillet, Marie Colette, Simonne, enfant de M. Mme Edmond Thibault, boulanger. Parrain et marraine: M. Mme Louis Couture de St-Lazare grands parents de l'enfant.

Le 26 Marie, Yolande Gisèle, enfant de M. Mme Joseph Tanguay menuisier. Parrain et marraine: M. Maurice et Mlle Gertrude Tanguay frère et sœur de l'enfant.

Le 5 Joseph, Camille Léopold, enfant de M. Mme Alphonse Bouffard Parrain et marraine: M. Roland et Mlle Thérèse Bouffard frère et sœur de l'enfant.

M. le vicaire a passé quelques jours de vacances dans sa famille à St-Michel.

MM. et Mmes J. A. Morin, Joseph Lecomte et M. Hubert Roy sont allés à Montmagny dimanche dernier, à l'occasion de la première messe dite par leur neveu le R. Père L. Roy et pour assister au banquet offert en son honneur.

M. et Mme Jos Fortin et leur jeune fille Mlle Alice Fortin ainsi que Mlle Yvonne et M. Ange Fortin de Montréal étaient ces jours derniers en promenade chez Mme Elzéar Le-

donner, oublier le passé, rendre son amitié à ceux qui l'auraient perdue et cimenter cette amitié en se donnant Lui-même, jamais roi de la terre n'a pu, ni ne pourra porter son amour pour ses sujets jusqu'à un tel excès.

Aussi nos bons catholiques, dans ces jours de grâces extraordinaires se rendent en foule à l'église. Qu'il est beau de voir leur empressement pour l'adoration du jour et de la nuit. Qu'il est édifiant de constater la sainte habitude de presque tous les catholiques de tenir à leur communion des Quarante-Heures comme à leur communion pascalle.

La prédication des deux heures saintes du soir fut faite par M. le curé Vien, qui avait mis tout son cœur dans ses éloquentes et chaudes paroles pour enflammer le cœur de ses paroissiens. MM. les abbés G. Montminy de Coll. de Lévis, T. Bileau curé de St-Pierre, J. O. Fortin curé de Berthier, E. Parent curé de St-Vallier et Carreau vicaire de St-Raphael et Ant. Laliberté vicaire de Montmagny sont venus prêter leur concours à M. le curé.

Nos félicitations à Mlle Yvonne Lamonde, fille de Mme Vve Emile Lamonde qui a obtenu son brevet d'enseignement pour piano avec la note "grande distinction" à l'Université Laval. Cette jeune fille la première à obtenir ce succès à St-François était l'élève de M. O. Létourneau, organiste de St-Sauveur.

Le 3 juillet, fut baptisé Joseph, Paul Jean, fils de M. Mme Edgar Laflamme. Parrain et marraine: M. Mme Jos. Laflamme de St-Raphael, oncle et tante.

M. Marc Vézina remplace M. Paul Bonneau comme facteur de la malle rurale.

M. Antonio et Mlle Cécile Rousseau, de Lévis, sont venus se promener dans les familles T. Garant, A. Gamache, P. Goupil, P. Bolduc.

M. Mme Xavier Marceau et leur fille Jeanne d'Arc sont partis en promenade à Normandin.

M. le notaire Martineau et ses fillettes Yvonne et Lucille ainsi que M. E. Blais sont allés passer quelques jours chez M. le notaire G. L. Dionne, d'Amqui. Ils sont revenus accompagnés de Mlle Gilbert